

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

AOUST 1731.



A LUXEMBOURG,

Chez ANDRÉ CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. D C C. XXXI.

*Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

ON a grande attention de faire paroître ce Journal régulièrement au commencement de chaque mois, & on a tâché de le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il est possible: pour cela on continuë d'inviter les Sçavans & les curieux de vouloir bien nous communiquer leurs ouvrages, soit de Litterature, soit de nouvelles politiques, qui puissent plaire au public & l'intéresser. On continuë aussi de prier d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seule le fond depuis son origine, & qui le vend complet & par mois separez, au gré d'un chacun, à prix juste & raisonnable.

On trouve aussi chez ledit Chevalier, outre ses impressions, un fort grand assortiment de Livres de tous Pais, de même que plusieurs autres Journaux de Litterature, Historiques & Politiques, sçavoir, Republique des Lettres, Histoire des ouvrages des Sçavans, Memoires des Arts & des Sciences de Trevoux, Histoire critique de la Republique des Lettres, l'Europe savante, Lettres badines sur les ouvrages des Sçavans, 5. vol. qui continuent de s'imprimer, Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, à présent 14. vol., Bibliotheque Italique 7. vol., &c. on donne au public un vol. chaque quart d'an de ces deux derniers journaux.

LA CLEF DU CABINET

D E S

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique
sur les Matieres du tems.

Août 1731.

A R T I C L E I.

Qui contient quelques nouvelles de Litterature & autres remarques curieuses depuis le mois dernier.

I. **L**A ceremonie qui s'est faite à *Strasbourg* le 21. Avril dernier dans l'Eglise Paroissiale de *St. Louis* des Chanoines Réguliers de la Reforme de *St. Augustin*, à l'occasion de la Béatification du Bienheureux *Pierre Fourrier de Mattaincourt* leur Fondateur, m'ayant paru l'avoir emporté sur une infinité d'autres, par la magnificence, l'ordre & le bon goût qui ont regné dans toutes ses parties, j'ai crû devoir faire part à mes Lecteurs dans le present Article d'un détail abrégé de la décoration de ladite Eglise, comme étant une piece d'art & de simetrie des mieux ordonnée : Je me fers pour cet effet de la Lettre suivante d'une personne de distinction écrite à un de ses amis, qui m'a été communiquée pour en faire usage.

M O N S I E U R ,

IL y a long-tems que j'aurois satisfait aux empressemens que vous m'avez témoigné avoir par vos deux Lettres du mois passé , de sçavoir au juste ce qui s'est fait dans l'Eglise Paroissiale de St. Louis à Strasbourg à l'occasion de la ceremonie de la Béatification du B. Pierre Fourier Curé de Mattaincourt en Lorraine , General de la Congrégation de Nôtre Sauveur , Réformateur des Chancines Reguliers de Saint Augustin , & Instituteur des Religieuses de la Congrégation de Nôtre-Dame ; mais l'exactitude & la justesse que vous demandez m'ont empêché de vous satisfaire jusqu'ici , parce que je ne me trouvois pas saisi de tous les emblèmes & des inscriptions qui ont été employés dans cette ceremonie , & que je ne les ai obtenus que depuis deux jours par le moyen d'un Ecclésiastique de mes amis.

Ce fut le 21. Avril dernier que commença la ceremonie , qui dura trois jours consecutifs. Avant que de vous faire le narré de ce qui s'est passé , vous ne ferez pas fâché de voir le tableau racourci de la décoration de l'Eglise , que voici.

Devant le frontispice de l'Eglise , au-dessus du grand Portail étoit posé sur une riche tapisserie & sous un magnifique Dais , un grand tableau representant l'Apotheose du Bienheureux Pierre Fourier enlevé par les Anges dans une gloire : La cartouche du tableau étoit en sculpture très-bien doré , & se terminoit en bas par un autre cartouche ovale , sur lequel étoit écrit en lettres d'or : *Beatus Petrus Forerius Canonicus Regularis.*

Toute l'Eglise étoit tenduë de cinq rangs de haute lisse en Paisages & Hisloires , depuis la corniche du plafond jusques en bas. Au devant de l'Orgue étoit construite

construite exprés pour la Musique une Tribune de la largeur de la Nef, soutenüe par quatre pilastres qui composoient trois arcades : le tout couvert d'un velours à ramages, d'une bande & de six rideaux de satin rouge relevés en broderie d'or, & terminés par une frange d'or en festons : Cette Tribune étoit garnie d'une infinité de cierges.

Au dessus de la Tribune étoient pratiquées de chaque côté de l'Orgue deux arcades les unes sur les autres ornées comme la Tribune, au milieu de chacune desquelles étoit suspendu un lustre de cristal à huit branches & bougies.

Tous les jours de l'Eglise étoient bouchés, & elle n'étoit éclairée que par une infinité de cierges & de bougies.

La Nef étoit garnie de 18. Lustres de cristal à 8. branches, suspendus à la voute par des cordons de soye.

La Chaire étoit ornée de la même parure que la Tribune & les Arcades.

Les deux Autels, construits dans la Nef aux deux côtés du Chœur, étoient ornés de plusieurs glaces attachées sur les colomnes, & l'architrave, la frise & la corniche étoient couverts d'une bande en broderie d'or à festons, d'où pendoient des glands d'or. La saillie de la corniche & les tacons de l'Autel étoient garnis d'une grande quantité de cierges de même que l'Autel, sur les gradins duquel étoient de magnifiques chandeliers & vases de vermeil.

A la corniche de la voute regnoit devant l'Arcade du Chœur, au-dessus du Crucifix, une magnifique bande, d'où sortoient deux rideaux de taffetas de 24. pieds de longueur attachés au milieu aux deux côtés de l'Arcade. La poutre sur laquelle est posé le Crucifix, étoit garnie du côté du Chœur & de la Nef d'une bande de velours rouge relevée en broderie d'argent terminée par une frange aussi d'argent.

Les chaises du Chœur étoient ornées d'une magnifique verdure de haute lisse, de même que le Chœur jusques à la corniche de la voute. La corniche des chaises portoit une bande en festons très-riche, bordée d'un double galon d'or. Sur ladite corniche étoit posé un couronnement chantourné de deux pieds & six pouces de hauteur, le fond duquel étoit doré, & sur lequel étoient peints six emblèmes de chaque côté, diversifiés par un ornement rehaussé en or. Lesdites bandes & chantournemens portoient dix toises de long & se terminoient à l'entrée du Chœur par deux pyramides, dont le fond étoit pareillement doré, la première représentant dans un cartouche le Sauveur, qui est le sceau de la Congrégation des Chanoines Réguliers établie par le Bienheureux, & la seconde, Saint Louis Patron de la Paroisse; lesdites deux pyramides terminées par deux vases travaillés en or. Au milieu du chantourné étoient des deux côtés du Chœur les Armes de France de la hauteur de trois pieds six pouces. Tout le chantourné, de même que les pyramides étoient garnis d'une infinité de cierges de distance de quatre pouces l'un de l'autre; & sur les basses chaises étoient posées dans des flambeaux d'argent huit girandoles de cristal faites exprès pour éclairer le Clergé.

Le premier des six emblèmes peints sur le Chantourné à droite representoit une Cassole sur une table avec ces paroles : *Dedit suavitatein odoris.* Ecclesiast. 24.

Le second representoit une pierre ou rocher d'où sortoit du miel, avec ce passage. *De petra melle faturavit eos.* Psal. 30.

Le troisième faisoit voir un Berger au milieu de son Troupeau, avec ce passage : *Cognoscunt me meæ.* Joan. 10.

Le quatrième representoit deux champs semés de froment

froment avec ce passage : Dabant fructum suum.
Matth. 13.

Le cinquième montrait le Roquet , ou l'Insigne
d'un Chanoine Regulier posé sur le sommet d'un ro-
cher , avec ce passage : In petra exaltasti me. Ps. 60.

Le sixième emblème representoit une poule au mi-
lieu de ses poussins avec ce passage : Nutrit & fovet.
Ephes. 5.

Le premier emblème du Chantourné à gauche re-
presentoit un lys fleuri au milieu d'un Parterre avec
ce passage : Inventus est sine macula. Ecclesiast. 31.

On voyoit dans le second une Maison Religieuse bâtie
sur un Rocher , avec ce passage : fundata est supra
petram. Matt. 7.

Dans le troisième on apercevoit une pierre précieuse
choisie entre plusieurs , avec ce passage : Inventa una
pretiosa. Matt. 13.

Le quatrième representoit un Aigle volant vers le
Soleil , avec ce passage : Valet in Cœlum ascendere.
Deuteron. 30.

Un Cyprés sur le sommet d'une montagne se mon-
troit dans le cinquième , avec ce passage : Quasi Cy-
pressus in monte Sion. Ecclesiast. 24.

Et le sixième representoit un Rocher d'où sortoit
une source d'eau vive qui arrosoit deux autres petits
Rochers , avec ce passage : Da nobis aquam ut biba-
mus. Exod. 17.

A chaque côté de l'Autel étoit un soubassement de
pyramide posé sur un pied d'estal travaillé en Archi-
tecture : La première répétition de la base étoit en
canelure , & le dessus en guirlande de fleurs & orne-
mens d'or. Sur chaque soubassement étoit posée une
pyramide de 13. pieds de hauteur sur 5. & 2. pouces
de largeur par le bas , laquelle se terminoit par un
vase travaillé en ordre de 2. pieds de hauteur. Sur
la pyramide à droite étoit inseré dans un cartouche
d'or

d'or un emblème travaillé en marbre blanc représentant un Vaisseau sur une mer orageuse, & un Ciel où paroissoit une nouvelle étoile qui réfléchissoit de ses rayons sur le Vaisseau & le conduisoit au Port, avec cette inscription au bas en lettres d'or : *Novum tydus Navigantium.* Au dessus de l'emblème étoit le nom du B. Pierre Fourier en chiffres entouré de rayons d'or, avec ce passage au dessous écrit en lettres d'or : *Quis est hic ? & laudabimus eum.*

L'emblème de la pyramide à gauche representoit aussi dans un cartouche d'or, la colonne de feu dans le désert travaillé dans la même teinte que la première, avec cette inscription en lettres d'or : *Nova columna ignis peregrinantium.* Le nom du Bienheureux étoit au dessus comme à la première, au bas duquel étoit écrit en lettres d'or la suite du premier passage : *Fecit enim mirabilia in vita sua. Ecclesiast. 31.* Le reste des pyramides se terminoit en attributs de l'Eglise peints en or.

À côté de chaque pyramide étoit posée sur la saillie des soubassemens des pieds d'estaux deux Vertus en marbre blanc, grandes comme nature : Et au dessus de chaque Vertu étoit un médaillon de marbre blanc en bas-relief inséré dans un ouvrage à la Romaine ; lesdits médaillons representans quatre miracles du Bienheureux ; sçavoir ; le premier une Religieuse de la Congregation de Notre Dame, au lit dangereusement malade, & guérie par l'application d'un portrait du Bienheureux, avec ce passage écrit en lettres d'or dans un cartouche au dessus : *Ut veniente Petro, umbra illius liberarentur. Act. 5.* Le second representoit une femme paralitique, qui guérit aussi tôt qu'elle s'est fait transporter sur le tombeau du Bienheureux, avec ce passage : *Protinus confodidatæ sunt bases ejus. Act. 3.* Le troisième, un Prince de la maison de Lorraine, au lit dangereusement malade, que le Bien-

heureux

heureux rétablit en santé, en lui tendant la main pour se lever, avec ce passage : *Ait illi Petrus, surge, & continuò surrexit. Act. 9.* Et le quatrième, un incendie éteint par une Lettre du Bienheureux jetée dans les flammes, avec ce passage : *Extinxit imperum ignis. Hebr. Cap. 11-*

Les pyramides de même que les vases qui les terminoient, & les joubassemens étoient chargés d'une infinité de cierges.

Les deux colonnes de l'Autel étoient garnies & couvertes de deux grands tremeaux en face, avec de superbes Cadres dorés, qui prenoient depuis les bases jusques aux chapitiaux, & entre les deux pieds d'estaux desdites colonnes étoit un pareil tremeau.

La niche de l'Autel prenoit depuis la base jusqu'à l'Architecture des colonnes ; Elles representoient trois nuages d'enfoncemens illuminés par quantité de lumieres artivement posées derriere lesdits nuages sur lesquels elles réfléchissoient leurs rayons. Dans l'enfoncement de la niche paroissoit le tableau du Bienheureux élevé dans une gloire, soutenu par des Anges qui tenoient en main ses attributs. Les nuages étoient garnis d'une infinité de cristaux taillés en étoile & de diverses autres manieres. Le cadre de la niche étoit doré & enrichi de quantité de beaux cristaux, representans toutes sortes de fruits & de feuilles, qui paroissoient comme autant de diamans, par la reflexion qu'ils recevoient des lumieres.

Depuis la saillie de la grande corniche jusques aux chapitiaux renoient une grande bande en compartimens travaillée en broderie d'or, prenant toute la face du Chœur ; la corniche ou étoit attachée cette bande étoit garnie d'une très grande quantité de cierges, de même que les gradins & petits tacons de l'Autel.

Au dessus dans l'architrave étoit dans un cadre doré ovale de six pieds de hauteur, un médaillon de marbre

bre blanc en bas relief, où étoit représenté le miracle de la résurrection de deux enfans, avec ce passage en lettres d'or au dessous : *Acceperunt mulieres de resurrectione mortuos suos. Heb. 11. Et au dessus du médaillon étoit une petite bande de la même richesse que la première.*

L'Autel étoit surmonté d'un Dais en Dôme à la Romaine, de dix pieds de l'argenteur sur quatre & demi de hauteur, terminé par une fleur de lys d'or de deux pieds & demi, laquelle touchoit à la voute, & sur les quatre saillies du Dais, étoient quatre aigrettes pannachées montées sur des vases dorés. Le fond des pentes du Dais étoient d'or, travaillées en broderie & en festons, garnies d'une frange d'or. Le Dôme & le ciel du Dais étoit d'une étoffe cramoisie relevée en broderie d'or. Sur le ciel du Dais étoit un saint Esprit en broderie d'argent entouré d'un nuage d'argent, d'où sortoient quantité de rayons d'or. Les rideaux & le fond du Dais, étoient d'un satin pareillement cramoisy relevé en broderie & franges d'or.

Aux deux côtés du Dais, étoient suspendus à quatre pieds de la voute deux superbes lustres de cristal à douze branches, qui éclairaient parfaitement le dôme du Dais.

Au dessus du Tabernacle étoit une niche entièrement de cristal artistement travaillée, ornée de huit petits bras dorés dans laquelle reposoit le St. Sacrement. Les gradins de l'Autel étoient chargés de six superbes chandeliers de vermeil de quatre pieds & demi de hauteur, & de quantité d'autres chandeliers, bustes & vases d'argent.

Au devant des deux grands tremaux de glace qui couvroient les piliers de l'Autel, étoient posées quatre petites pyramides de cristaux chargés de cierges ; elles avoient six pouces de saillie devant les tremaux ,
l'une

l'une desquelles étoit posée sur la saillie des moulures des pieds d'estaux des colonnes, & elles jettoient un feu d'autant plus brillant, que chaque piece de cristal & chaque lumiere en reprejentoit une infinité d'autres dans un enfoncement, par la reverberation des glaces.

Les ornemens dont on se servit à cette auguste cérémonie repondoient à la magnificence de la décoration, & étoient des plus beaux & des plus riches.

La cérémonie fut annoncée le Samedi à midi 21. Avril, par le son de toutes les cloches de la Paroisse de St. Louis, & l'on en fit ce jour-là l'ouverture vers les quatre heures de l'après midi, par un discours aussi éloquent que succinct, qui fut suivi de la publication de la Bulle & du Te Deum en musique, entonné par Mr. l'Abbé Richsius, Pro-Vicaire General de l'Evêché de Strasbourg, & ensuite d'un Salut, qui finit par un très-beau Motet de la composition de Mr. de la Lande. Mr. le Comte de Salm, Chanoine des Cathedrales de Cologne & de Strasbourg, officia le lendemain. Le second jour la Messe fut chantée solennellement par Mr. l'Abbé de Luneville, & les Vêpres par Mr. l'Abbé de Dompierre, tous deux Prélats de la même Congregation. Mr. l'Abbé Richsius officia encore pontificalement le 3^{me}, que la cérémonie se termina par le Te Deum, chanté en musique à la fin du Salut : Cette musique qui étoit des plus belle, fut aussi des mieux exécutée par tous les Musiciens & Symphonistes de la Cathedrale & de l'Université.

Le panegyrique du Bienheureux fut prononcé le matin en Allemand & l'après-midi en François, pendant les trois jours que dura la cérémonie. On n'a voit peut-être pas encore vû à Strasbourg une illumination plus brillante ni mieux entendue que celle qui parut dans l'Eglise de St. Louis, au sujet de cette Béatification, aussi fit-elle l'admiration d'un chacun :

Et ce qui édifia beaucoup le Public, dans cette occasion, fut la grande dévotion des Peuples qui s'étoient rendus de toutes parts en cette Ville, pour participer aux Indulgences ; on a compté jusqu'à 9000. personnes qui ont reçu la Communion tant dans la Paroisse de St. Louis que dans les autres, pendant ces trois jours ; Et l'on peut dire à la louange de Mrs. les Chanoines qu'ils ont tout employé pour rendre cette Fête brillante Et pompeuse, Et qu'ils ont aussi été en cela universellement applaudis.

Je vous supplie, Monsieur, de ne confier ma Lettre qu'à peu d'amis, afin qu'elle ne devienne pas publique, Et de crainte d'être exposé à perdre par-là l'amitié de ces Messieurs, qui n'aiment ni le faste, ni les louanges. Je suis, &c.

A Strasbourg le 14. Juin 1731.

II. Le parti des Appellans de la Constitution *Unigenitus* vient de perdre le Pere Graindorge de l'Oratoire. Deux Lettres de ce Pere ont paru depuis peu imprimées à Paris, & adressées l'une au Cardinal de Bisly, par laquelle il informe Son Emin. que convaincu par les Livres qu'elle a publiés sur la Bulle, il a révoqué l'Apel qu'il en avoit interjetté au futur Concile. Il ouvre ainsi son cœur. „ Depuis „ que je me suis écarté du chemin de la vérité „ il m'a semblé, Monseigneur, que le bras de „ Dieu s'est apesanti sur moi : Peines d'esprit, re- „ mords de conscience, doutes, inquiétudes ; je ne „ monte qu'en tremblant à l'Autel : tout me dit que „ le Ciel est irrité : le Dieu qui m'aime a mis tout „ en œuvre pour me ramener : il m'a affligé de „ différentes maladies : il m'a suscité des persecu- „ tions : il a animé les hommes contre moi ; & „ je le bénis de ces coups de miséricorde : il ne „ m'a frappé comme Saül, que pour me faire sentir
mon

„ mon égarement. Une autre considération a beaucoup servi à son retour , c'est ce qu'il a vu & ce qu'il a entendu de la part des Appellans. A quoi il rapporte les excès auxquels ils se portent dans les outrages qu'ils font à tout ce que l'Eglise offre de plus respectable , eux qui ont voulu se donner pour cri & pour devise *la Charité*. Il a retrouvé en eux , dit-il , ce qu'il avoit trouvé chez les Calvinistes , parmi lesquels il étoit né. „ Que me serviroit-il , „ Monseigneur, ajoûte-il , d'être sorti d'un abîme , „ si je devois rentrer dans un autre ; réflexion qui a préservé du Jansenisme beaucoup de nouveaux Convertis ! Pour montrer la sincérité de sa Conversion , il s'exprime ainsi : „ Prêtre de l'Oratoire , Diocésain de Bayeux , (il écrivoit en 1723.) „ voilà , s'il en étoit besoin , de quoi justifier la „ pureté de mes intentions. Je m'exposé aux plus „ rudes épreuves , &c. Il prouve cette dernière proposition par cette remarque. „ Si ces ennemis „ de la subordination ne respectent pas les Pasteurs „ de qui J. C. a dit, qui vous méprise me méprise : „ Si pour aimer & vouloir la paix , le Chef qui „ conduit & soutient avec autant de sagesse que de „ prudence , notre Congrégation , est tous les jours „ l'objet de la censure de ceux qui ne respirent que „ la guerre , que ne feront-ils pas contre moi ? Je „ n'ai déjà que trop éprouvé l'amertume de leur „ zèle pour avoir souscrit deux fois le Formulaire „ d'Alexandre VII. &c.

III. *Lubeck*. Une brochure de Mr. Martini publiée au commencement de cette année , est actuellement fort recherchée des Sçavans , sur ce que l'on remarque que l'Auteur y donne des raisons naturelles & assez plausibles de l'extraordinaire capacité de l'enfant de Lubeck , Chrétien-Henri Heinecken , dont les Journaux littéraires ont parlé dans le tems :

N'en ayant été fait encore aucune mention dans ceux ci , voici ce qui en est. Cet enfant nâquit en 1721. & mourut ſçavant en 1725. ; à dix mois il parloit , & ayant obſervé les mouvemens de ceux qui lui expliquoient diverſes figures , ſuivant le deſir qu'il en avoit marqué , il prononçoit d'après eux les ſyllabes ; il ſçavoit à un an les principaux événemens du Pentateuque ; à treize mois , l'Hiſtoire de l'ancien Teſtament ; à quatorze , celle du nouveau ; à deux ans & demi il répondoit pertinemment aux queſtions de la Géographie & de l'Hiſtoire ancienne & moderne : bientôt il parla le Latin avec facilité , puis le François paſſablement , & avant le commencement de la quatrième année il connoiſſoit les Généalogies des principales Maiſons de l'Eu.ope ; il expliquoit avec eſprit & avec jugement les paſſages & les Sentences de l'Écriture Sainte. Il voyagea en *Dannemarc* pendant une bonne partie de la quatrième année , & il y harangua de fort bonne grace le Roi & les Princes du Sang. Au retour il apprit à écrire , pouvant à peine tenir la plume : il étoit délicat , infirme , ſouvent malade & dangereuſement ; il haïſſoit tout autre aliment que le lait , & que celui de ſa nourrice ; il ne fut ſevré que peu de mois avant ſa mort , qui arriva le 27. Juin 1725. & qu'il enviſagea d'une manière ſi Chrétienne , qu'il étonna encore plus par cette fermeté , que par l'immenſité de ſes progrès pendant une ſi courte vie. Mr. Chrétien de Schoneich ſon Précepteur a écrit ſa vie. Mr. Behm a auſſi publié une Brochure ſur ſon ſujet ; & Mr. de Seelen a parlé de lui dans un Article de ſon *Selecta Litteraria*.

IV. *Metz*. L'Ode ſuivante à l'honneur de Mr. l'Évêque de cette Ville , & compoſée dans le ſtyle naïf des anciens Poètes , vient de paroître à l'occaſion de la Dédicace de la Place nouvellement apellée de *Coiffin*,
par

des Princes &c. Août 1731. 93
par les magnifiques Corps de Cazerues que cet illustre Prêlat y a fait construire.

O D E.

QUoi ma Muse dans le silence ,
Indolente tu languiras !
Insensible quoy tu seras
A l'anguste réjoüissance ,
Dont un Eleve d'Apollon
A fait retentir ton Vallon !
Viens à mes vœux, & me seconde :
De mon âge sur le déclin ,
Je veux chanter à tout le monde
Le celebre Nom DE COISLIN.

Tandis qu'un vigilant BELLEISLE
Aux voisins Ennemis futurs
Rend par des Forts & par des Murs
Inaccessible notre Ville ;
COISLIN , ce grand Prêlat , COISLIN
A bien faire toujours enclin ,
Vient éterniser sa mémoire
Par un superbe Bâtiment ,
Qui sera toujours de sa gloire
Le plus auguste Monument.

Rome autrefois faite de briques ,
Devint marbre ; on en fit honneur
A son insigne Bienfaiteur
Par des Eloges magnifiques :
Ces Edifices somptueux
Sont tous disparus à nos yeux ;
De COISLIN le superbe Ouvrage
Eclipse tous ces Monumens ,
Il a jur eux cet avantage

La Clef du Cabinet
De ne finir qu'avec le tems.

*Ici bas que d'alternatives !
Peut-on trop les considérer ?
On vit autrefois labourer
Dans Metz de la Seille les rives ;
Et ce même Champ de nos jours
Ne se trouve plus sur son cours :
COISLIN , non loin de cette Seille
Bâtit ; & contre son dessein
Il est l'Auteur d'une merveille ,
Prodige du Pays Messin.*

*En ce Champ en vogue fut mise
La Germanique Bulle d'Or. *
Si son Auteur vivoit encor ,
Ah ! quelle seroit sa surprise !
Il y verroit que les Soldats
Etans le soutien des Etats ,
Sa Bulle d'Or fut inutile ,
Que COISLIN les rassemblant ;
Il met hors d'atteinte la Ville
A l'Ennemi le plus vaillant.*

*Pour éterniser sa mémoire ,
COISLIN ici ne bâtit pas ,
Ces sentimens seroient trop bas ,
Il élève plus haut sa gloire ;
Si j'osois dans son cœur entrer ,
Les mouvemens en penetrer ,
Je verrois qu'il veut à la Ville
Par un excès de sa bonté ,
Donner au Soldat un azile ,
Au sexe toute sûreté.*

Sentimens

* Elle fut publiée au Champ-à-Seille l'an 1356.

des Princes &c. Août 1731. 95

*Sentimens dignes de l'histoire .
Et dignes d'un ancien Romain !
Un Messin tenant par la main
Son Fils , lui dit : A ta mémoire
Ne laisse jamais échaper
COISLIN , qui tes yeux vient fraper ;
Dans ta décrepité vieillesse
Dis aux Peuples de ce Climat :
Peus le bonheur dans ma jeunesse
De voir COISLIN ce Grand Prélat.*

*De l'éloquence dans l'Ecole
BIONVILLE élevé jadis ,
Fit voir qu'il en étoit le Fils ,
A COISLIN portant la parole.
Au nom de Metz ce Magistrat
Complimentant notre Prélat ,
Dit que son Nom dans le Registre
Seroit à la postérité
De son zele le juste titre
Et de sa libéralité.*

*Un Héros bâtit une Ville ;
Il veut qu'elle porte son nom.
COISLIN bâtit ; à son renom
Il croit ce Faste être inutile.
A la Place on veut imposer
Son nom , COISLIN sçait s'oposer.
Metz le conjurant de se rendre ,
Admire son humilité ,
Et du grand Héros Alexandre
La fastueuse vanité.*

*Que j'en dirois à sa loüange
Si j'avois le dénombrement
Des Evêques que Saint Clement*

G

Eut

La Clef du Cabinet

Eut du Ciel par la main d'un Ange ;
 J'y verrois le nom de COISLIN
 Ecrit en métal le plus fin ;
 Ce charitable & riche Ouvrage ,
 Ce qu'il nous fait attendre encor ;
 Font que son Nom a l'avantage
 D'y tenir place en lettres d'or.

Que les Cieux à mes vœux propices,
 Conservent ce pieux Prélat ;
 Et qu'il soit long tems en état
 D'être des Messins les délices.
 Que son grand Nom à nos Neveux
 Soit agréable & précieux ;
 Sur notre juste témoignage
 Qu'ils disent à leurs Descendans ,
 Qu'il fut & genereux & sage ,
 Et digne de vivre mille ans.

V. Le mot de l'Enigme du mois passé est le
 Navire.

E N I G M E.

Nous sommes plusieurs sœurs à peu près d'un
 même âge ,
 Dans deux rangs differens , mais d'un semblable
 usage ;
 Nous avons en naissant un Palais pour Maison ,
 Qu'on pourroit mieux nommer une étroite prison ,
 Il faut nous y forcer , pour que quelqu'une en sorte ;
 Quoique cent fois le jour on nous ouvre la porte.

ARTICLE II.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE, & en PORTUGAL depuis le mois dernier.

E Espagne. *Seville*. Sur la fin de Mai les Conférences entre les Ministres du Roi & ceux des Puissances intéressées au dernier Traité de *Vienne*, étoient plus fréquentes qu'elles n'avoient encore été jusqu'alors : Les Express de diverses Cours étrangères arrivoient aussi coup-sur-coup, & tous ces mouvemens faisoient entrevoir que les choses étoient enfin parvenues à leur dernier période. En effet Mr. Keene, Ministre du Roi de la Grande Bretagne, qui avoit dépêché un Courier à *Londres* avec les difficultés qui se rencontroient touchant l'accession de S. M. Cath. à ce Traité, reçut le premier Juin par un Express les instructions nécessaires pour les lever entierement : Ce Ministre en donna d'abord avis à ceux du Roi ; le lendemain il entra en conférence avec eux sur ce sujet ; & le 6. on signa une Convention, par laquelle S. M. Cath. revoque la Déclaration faite le 28. Janvier dernier à la Cour de France, par le Marquis de *Castellar* son Ambassadeur extraordinaire, confirme le Traité de *Seville*, & se conforme à celui de *Vienne*. La Cour est aussi convenüe avec celle de la Grande-Bretagne, qu'une Escadre de Vaisseaux de guerre Anglois viendra lui prêter les secours nécessaires, pour transporter en *Italie* l'Infant *Dom Carlos* avec 6000. hommes de Troupes Espagnoles ; comme on le va voir par la Déclaration ci-jointe des Ministres de part & d'autre ; & Mr.

Keene envoya le 7. un Exprés au Roi son Maître avec la Convention dont on vient de parler : On en a dépêché un autre à Paris au Marquis de Castellar avec les instructions nécessaires sur le même sujet ; & l'on a donné avis au Comte de Rothembourg, Ambassadeur de France en cette Cour, que cette importante affaire étoit terminée au grand contentement du Roi & de la Reine.

Déclaration faite à Seville le 6. du mois de Juin dernier par les Ministres d'Espagne & de la Grande-Bretagne, en vertu des ordres qu'ils ont reçu des Rois leurs Maîtres.

LE Roi de la Grande-Bretagne ayant fait communiquer à Sa Maj. Cath. le Traité qu'il a conclu en dernier lieu avec l'Empereur, & ayant déclaré qu'il a donné par là les preuves les plus évidentes de la sincérité de ses intentions, par l'exécution du Traité de Seville, tant par rapport à l'introduction effective des six mille hommes de Troupes Espagnoles, suivant les dispositions dudit Traité, dans les Places fortes de Parme & de Tolcane, que par rapport à la prompte possession de l'Infant Dom Carlos, conformément au contenu de l'Article V. du Traité de la Quadruple - Alliance, sans que de la part du Serenissime Infant ni de Sa Maj. Cath., il soit nécessaire de disputer, débattre, ou aplanir quelque difficulté que ce soit qui pourroit s'élever sous aucun prétexte que ce puisse être ; S. M. Cath. déclare que pourvu que tout ce qui vient d'être énoncé, soit promptement exécuté, Elle sera entièrement satisfaite ; & que non obstant la Déclaration faite à Paris le 28. Janvier dernier par son Ambassadeur extraordinaire le Marquis de Castellar, les Articles du susdit Traité

de Seville, qui concernent directement & réciproquement les deux Couronnes, subsistent en toute leur force & en toute leur exécution; & les deux Rois susnommés promettent également de faire exécuter ponctuellement les conditions exprimées dans lesdits Articles, auxquels ils s'engagent & s'obligent par la présente Declaration; bien entendu que dans le terme de cinq mois, à compter du jour de la date de cet Ecrit, ou plutôt si faire se peut, S. M. Britannique fera effectivement introduire les 6000. hommes de Troupes d'Espagne dans les Etats de Parme & de Tolcane, & mettre l'Infant Dom Carlos en possession actuelle des Duchés de Parme & de Plaisance, en conformité de l'Article V. de la Quadruple-Alliance, & des Investitures éventuelles.

Et S. M. Cath. entend & declare, que dès que ladite introduction & possession des Etats de Parme & de Plaisance sera effectuée, sa resolution est, sans qu'il soit besoin d'aucune autre Declaration ou Instrument, que les Articles susmentionnés du Traité de Seville subsistent, aussi-bien que la jouissance de tous les Privileges, Concessions & Exemptions, en faveur de la Grande-Bretagne, qui ont été stipulées, & qui sont littéralement contenuës dans lesdits Articles & dans les Traités antérieurs entre les deux Couronnes, confirmés par le Traité de Seville, pour être réciproquement observés & exécutés ponctuellement. En foi de quoi &c.

II. Mr. Alemani nouveau Nonce du Pape arriva ici le 27. du mois de Mai, il alla d'abord descendre au Couvent des Dominicains, & fut traité très-splendidement à dîner ce jour-là par le Duc de Giovenazzo: Le lendemain ce Nonce rendit visite au Marquis de la Paz, premier Ministre d'Etat; le 31. il eut sa première Audience de L. M. à qui il déli

via ses Lettres de créance , & il fut ensuite admis à l'Audience du Prince & de la Princesse des Asturies , & à celle des Infans. Le Comte de Montemar partit au contraire de cette Ville quelques jours après pour le Camp près de *Gibraltar* , afin d'y donner quelques ordres : on assure que les Troupes qui le composent seront incessamment renforcées par d'autres qu'on fera venir d'ailleurs : On y a envoyé d'ici une bonne somme d'argent pour payer ce qui restoit dû d'arrérages à ces Troupes , que l'on apprend être toujours employées à la construction des nouveaux Forts , dont nous avons fait mention dans quelques uns de nos précédens Journaux , & qui sont , dit-on , presque perfectionnés : on compte qu'en cas de besoin le Canon de ces Forts pourra facilement battre les Vaisseaux qui entreront dans la Baye de *Gibraltar* ; mais il ne faut pas douter que les Anglois de leur côté n'élevent aussi quelques Ouvrages opposés , pour mettre leurs Bâtimens à l'abri de toute insulte.

III. On a célébré à la Cour avec magnificence la fête de St. Ferdinand , dont le Prince des Asturies porte le nom ; les Chevaliers de *Seville* ont donné au public à cette occasion le divertissement d'un *Feu de Cannes* qui fut des mieux exécuté , & le soir il y eut une très belle serenade dans l'Appartement de Son Altesse Royale. Le 6. Juin il y eut aussi grande fête à la Cour , occasionnée par l'anniversaire de la naissance de Dom Joseph Pedro-Jean-Louis Prince du Brezil , frere de la Princesse des Asturies , qui entra ce jour-là dans la dix-huitième année de son âge , & L. Maj. reçurent les complimens là dessus de la Noblesse , des Ministres étrangers , & d'un grand nombre d'autres personnes de distinction , qui parurent tous pour cet effet au Palais Royal en habits de fête. On parle de former incessamment

Successivement la Maison de l'Infant Dom Carlos , dont la moitié doit être composée d'Italiens , & l'autre moitié d'Espagnols : & S. A. R. aura , dit-on , aussi un Conseil du Cabinet.

IV. *Cadix*. On est actuellement occupé dans le Port de cette Ville à charger trois Bâtimens qui doivent transporter à *Vera Cruz* du Vif-argent & autres marchandises : Deux autres Bâtimens d'avis destinés pour les Indes Occidentales , y sont prêts à mettre à la voile , & l'on travaille aussi en diligence à l'équipement de plusieurs Vaisseaux , pour servir au transport de l'Infant Dom Carlos en *Italie* avec six mille hommes de Troupes : L'Escadre Angloise qui doit venir aider à les transporter dans ce Pays-là , est attendue ici dans peu , de même que sept Vaisseaux de guerre Espagnols nouvellement construits en divers Ports de *Biscaye*. On a reçu avis que les Armateurs de la Compagnie des Carraques ont pris divers Vaisseaux étrangers , qui nonobstant les défenses , faisoient commerce dans ces quartiers-là , & dont on fait monter la valeur à un million 400. mille pieces de huit. Le Comte de Clavijo a reçu ordre d'aller croiser avec 7. Vaisseaux de guerre qu'il commande , contre huit Corsaires d'*Alger* qui sont en mer , & il doit être secondé par 2. Vaisseaux Maltois qui doivent venir le joindre à une certaine hauteur.

V. *Portugal. Lisbonne*. Tout est toujours tranquille dans ce Royaume : On n'y parle que très peu , ou plutôt point du tout des démêlés qu'il y a eu entre Sa Maj. & le St. Siege à l'occasion de Mr. Bichi , ci-devant Nonce du Pape en cette Cour , ce qui fait présumer qu'ils sont assoupis , ou dans les meilleurs termes d'accommodement : Le Commerce y fleurit sans interruption sous la protection du Roi , dont la principale attention est de détourner ce
qui

qui pourroit y causer quelque préjudice , & de procurer par-là à ses peuples tous les avantages imaginables. Un effet de cette attention se voit dans une Ordonnance de ce Monarque , publiée au commencement de Juin dans les principales Villes de ses Etats , portant défense à toute sorte de Bâtimens de faire voile d'aucun Port du *Brezil* pour les Côtes de *la Mina* en *Afrique* , sans une permission positive du Viceroi ou du Gouverneur de la *Capitanie* , afin d'empêcher le transport de l'or , des Espèces de monoye , & autres marchandises de contrebande.

Des Corsaires d'*Alger* qui infestent depuis un tems les Côtes de ce Royaume , s'emparerent le 5. du mois de Mai dernier d'un Vaisseau Hambourgeois chargé de 50. Caiffes de sucre & autres marchandises : ils ont aussi enlevé quelques jours après tous les hommes qui montoient deux Bâteaux de Pêcheurs , dont le plus gros fut ensuite coulé à fond , & l'autre abandonné à la merci des vagues.

Les Religieux de l'Ordre de St. Paul ont tenu un Chapitre , dans lequel le Pere Francisco de Dios , Docteur en Theologie & Commissaire de l'Inquisition , a été élu leur Recteur General ; & les Augustins Déchaussés ont aussi fait le choix d'un Vicaire General en la personne du Pere Eustache , Examineur Synodal de l'Archevêché de cette Ville de *Lisbonne* & du Prieuré de *Cratto*.

VI. *Barbarie*. Les nouvelles qu'on reçoit de ce Pays , nous informent que le Roi de Maroc Muley-Abdalach avoit donné les ordres à son Armée de se tenir prête à marcher au premier avertissement , pour aller subjuguier les Provinces & les Villes qui ne s'étoient pas encore soumises à son obéissance ; mais que ce Prince auroit de la peine à réussir dans son dessein , d'autant plus que les peuples de ces

quar-

des Princes Ec. Août 1731. 103

quartiers-là s'étoient pourvûs de toutes les choses nécessaires. à faire une vigoureuse défense. On apprend aussi qu'il s'étoit découvert depuis peu une conspiration pour détrôner S. M., tramée par les Noirs, sous la direction de l'Alcaïde Ayani; que cet Officier General se voyant en danger de perdre la vie par cette découverte, avoit eu recours à un nommé Muley-Tuym, homme respecté par ses talens naturels, & ses grandes vertus, qui le font regarder de toute la Nation pour un Saint; que ce dernier le conduisit auprès du Roi, & lui demanda sa grace; que S. M. paroïssoit inclinée de la lui accorder; mais qu'ayant convoqué son Conseil sur la trahison commise par Ayani contre la Patrie, il avoit été jugé coupable de mort, & exécuté ensuite: Qu'on trouva parmi les papiers de cet Alcaïde plusieurs Lettres, par lesquelles le Bacha de *Tanger* l'encourageoit au complot dont il s'étoit chargé, & lui promettoit de le seconder avec des Troupes & des munitions de guerre; qu'on avoit envoyé là dessus à *Tanger* 50. Alcaïdes subalternes, pour se saisir de ce Bacha & l'amener prisonnier à *Mequinez*, & que l'on ne doutoit pas qu'on ne lui fit subir un sort pareil à celui de l'Alcaïde Ayani.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. **R**ome. Dona Marie Altoriti & Dona Octavie Strozzi Corsini étant arrivées le 28. Mai de *Florence* en cette Ville avec les Princesses leurs filles, mirent pied à terre au Palais Corsini situé sur la Place *Narvonne*: Elles allerent le lendemain au *Quirinal*

Quirinal baiser les pieds du St. Pere, qui les reçut avec de grandes marques de tendresse, & les fit même asseoir à ses côtés sur son Trône en qualité de ses Nièces. S. S. fit aussi present à chacune de ces Dames d'un Chapelet de *Lapis Lazuli* enchassé en or avec une médaille de même métal : Elle les gratifia pareillement de plusieurs beaux Reliquaires d'or, l'un desquels étoit tout garni de diamans, & contenoit une Relique fort estimée, & le Cardinal Cinfuegos leur a aussi envoyé 14. grands bassins remplis de toutes sortes de rafraichissemens.

II. Le Pape a nommé des Commissaires pour aller chez tous les Libraires de cette Ville faire une exacte recherche des Livres défendus qui pourroient s'y rencontrer, avec ordre d'en faire autant chez divers autres particuliers soupçonnés de conserver chez eux de pareils dépôts : En consequence de cet ordre Mr. Girolani Assesseur du St. Office, & le Pere Inquisiteur, accompagnés d'un bon nombre d'Archers, se rendirent la nuit du 29. au 30. dans le quartier des Juifs, où le Rabin Morena, & quelques autres de leurs Chefs furent arrêtés : on fit ensuite dans leurs Maisons, à portes fermées, une perquisition qui dura jusqu'au lendemain matin ; & s'y étant trouvé une grande quantité de ces Livres, on en remplit plusieurs sacs, qui furent emportés dans les Apattemens de l'Inquisition, & l'on conduisit aussi le Rabin dans les prisons de ce Tribunal, où il passera, sans doute, mal son tems.

III. Comme le Cardinal Albani, Protecteur du Piémont & de la Savoye reçoit & envoie de frequens Exprés à la Cour de *Turin*, on est dans la pensée qu'il y a sur le tapis un projet d'accommodement entre le St. Siege & cette Cour, quoique jusqu'à present il n'ait paru là-dessus aucune autre marque par laquelle on pût faire rouler ses conjectures : Ce
qu'il

qu'il y a de certain est, que le Pape a fait solliciter le Roi de France par son Nonce, d'interposer la médiation pour ajuster à l'amiable les différends qui regnent entre les deux Cours; & que la Secretairie d'Etat a envoyé aussi un Manifeste à Vienne & en diverses autres Cours touchant quelques violences commises par ordre du Roi de Sardaigne dans les Fiefs de l'Eglise qui sont en Piémont; auquel on a déjà reçu, dit on, la réponse d'une certaine Cour qui paroît être favorable au St. Siege. Celle de Turin a de son côté fait imprimer & tenir à tous les Cardinaux un autre Manifeste, contenant toutes les Graces, Indultes & Privileges accordés à Sa Maj. Sardaignoise par le feu Pape Benoît XIII. S. S. a d'abord établi sur cette affaire une Congrégation extraordinaire composée des Cardinaux Chefs d'Ordres, dont le résultat a été tenu secret; mais on est informé qu'un Religieux a déchiffré les copies de quelques Lettres qu'on a trouvées à Monsieur Sardini, actuellement detenu pour s'être trouvé impliqué dans la cause du Cardinal Fini; lesquelles marquent la maniere dont le Roi de Sardaigne s'est servi pour obtenir les Graces &c. dont nous venons de parler, & cette affaire fait ici le sujet de divers raisonnemens.

IV. On a transporté du Château St. Ange la Bibliothèque du Cardinal Coscia dans le Palais où S. Em. a logé, afin de l'exposer en vente avec les meubles; & le Pape a ordonné que tout ce qui en reviendroit, seroit remis à la Chambre Apostolique, pour la dédommager en partie des dépenses également onereuses & inutiles, auxquelles ce Cardinal l'a engagée sous le précédent Pontificat; mais on ne croit pas que ladite Chambre puisse retirer pour elle plus de 30000. écus de tous ces effets. Il paroît une Lettre circulaire écrite de la propre

main de Son Emin., & qui a été remise de sa part à tous les Cardinaux qui sont ici, pour leur demander excuse du passé en des termes généraux. On remarque que ce qui a induit le Cardinal Coscia à faire cette démarche, a été l'appréhension où il avoit sujet d'être, que dans le premier Consistoire on ne vint de nouveau à arrêter un Monitoire contre lui. Les Cardinaux Chefs-d'Ordres s'étant assemblés pour délibérer sur la manière avec laquelle ils devoient se comporter là-dessus, il a été réolu que le Cardinal Barberini, Doyen du Sacré College, & les Cardinaux Chefs-d'Ordres répondroient seuls à cette Lettre.

V. Il paroît que les affaires du Royaume de Pologne commencent à donner un peu d'inquiétude au Pape, sur ce qu'elles ne prennent pas un train favorable au St. Siege, & qu'au contraire il y a de tems à autre de nouvelles difficultés sur lesquelles on est obligé de délibérer, pour tâcher de trouver les moyens d'empêcher les suites qu'elles pourroient avoir : une preuve en est, que Monsieur Pauluci Nonce de S. S. à *Varsovie*, a fait sçavoir depuis peu au St. Pere, que les mesures qu'il avoit prises jusqu'à présent n'avoient encore produit que très-peu d'effet, & qu'ent'autres le temperament de S. S. touchant le Monitoire publié par la Diette générale des Etats du Royaume, au sujet des Abbayes & Monasteres de ces quartiers-là, n'avoit pas le succès dont on s'étoit flatté ; que le Palatin de *Lublin* persistoit toujours à soutenir ce Monitoire, & qu'il n'y avoit aucun lieu de douter que plusieurs Evêques ne fussent d'intelligence avec lui.

VI. Le 10. Juin Mr. Zacharie Canal arriva ici de *Venise* en qualité de nouvel Ambassadeur de cette Republique ; & le soir Mr. Morosini son Prédecesseur donna avis au Pape de son arrivée par son Maître

me de Chambre. Le Comte de Schulembourg , General au service de la même Republique , qui étoit pareillement arrivé en cette Ville depuis quelques jours allant à *Corfou* par *Otrante* , eut le 13. une longue Audience de S. S. , laquelle roula sur la défense de cette Isle , en cas que les Turcs vinssent à l'attaquer ; & le Ministre de Pologne fut ensuite admis à son Audience de congé : Mr. de Bondelmonte , revenu le 3. du même mois de *Benevento* , où il étoit allé régler les affaires de cet Archevêché , comme il en a déjà été fait mention , s'est aussi rendu à l'Audience de Clement XII. , à qui il a fait un fidele rapport du succès de la Commission , & S. S. lui a témoigné être fort contente de sa sage conduite , & des services qu'il a rendus au St. Stege en cette occasion. Ce Prélat faisoit état pour lors de partir au premier jour pour aller prendre possession de la Vice-Légation d'*Avignon* dont il a été pourvû.

VII. Mr. Doria Maître de Chambre du Pape , & nouvel Archevêque de *Benevento* , a reçu le *Pallium* des mains de ce Pontife avec les cérémonies accoutumées : La Charge de Dataire de la Pénitencerie , vacante par l'élevation de ce Prélat , a été conférée à Mr. Passeri , qui en a déjà fait ses remerciemens à S. S. , & l'on a reçu avis de *Seville* que le Roi d'Espagne avoit nommé Mr. Ratto Auditeur de la *Rote* , son Sujet , à l'Evêché de *Cordoue* , qui rapporte 80000. écus par an. On a expédié un Bref du Pape , par lequel il est permis aux Peres de la Pieté de St. Pantaleon d'ouvrir par tout des Ecoles pour enseigner toutes les Sciences. Le Duc Cesarini a aussi obtenu un Rescrit qui lui permet d'achever la Fabrique de son Theatre , nonobstant l'opposition des Députés de l'Eglise des Flamands ; & le St. Pere a fait dire aux Marchands
de

de foye de cette Ville de Rome , qu'ils pouvoient continuer librement leur commerce , sans craindre qu'on y fit aucune innovation.

Viii. Le Cardinal Cibo a envoyé au Pape , contre toute attente , une renonciation formelle au Prieuré de Rome , alleguant pour les raisons , qu'il ne vouloit pas faire la fonction d'Exacteur pour autrui , à cause des grosses pensions dont ce Benefice se trouvoit chargé ; mais S. S. n'ayant pas jugé à propos de recevoir la renonciation de cette Emin. , lui a fait répondre qu'elle ait à réfléchir sur la résolution , & qu'elle avoit un mois de tems , afin de pouvoir le faire comme il convenoit. On ne parle encore d'aucune promotion de Cardinaux , quoiqu'il y eût le 15. examen d'Evêques , & le 18. Consistoire secret , dans lequel plusieurs de ces Prélats furent préconisés. Le Pape a élevé à la Dignité de Prince du Trône Pontifical le Prince Barthelemi Corsini.

IX. Naples. On a donné ordre à 1200. Grenadiers & à 1600. Fantassins Allemands de se mettre en marche vers Capoue pour s'exercer à l'attaque & à la défense de cette Place , où le Comte de Harrach , Viceroi de ce Royaume , & la Comtesse son Epouse accompagnés des Vicerégens & de beaucoup de Seigneurs & Dames , se sont rendus avec toute la Generalité , pour en visiter les nouvelles Fortifications : Les ordres ont été aussi donnés à quelques Bâtimens d'aller croiser sur les Corsaires de Barbarie : Le Vaisseau de guerre nommé le St. Charles , se mit même en mer pour cet effet sur la fin du mois de Mai dernier , sur la nouvelle qui fut apportée ici qu'un Bâtiment Sicilien portant Banniere Imperiale , & chargé de grains pour Corfou avoit été pris ; que les Galeres de Malte ayant rencontré entre le Cap Passaro & Siracuze deux autres

de

de ces Corsaires pendant un grand calme, les cano-
nerent de loin, mais qu'un gros vent s'étant élevé
tout-à-coup, les derniers avoient à leur tour fait un
furieux feu sur les Galeres de Malte, en sorte
qu'elles avoient souffert quelque dommage; que la
Capitaine s'étoit même renduë à *Messine* pour se faire
radouber, & que celui qui la commande en avoit
donné avis aux Vaisseaux de la Religion qui étoient
au Cap de *Ste. Marie*. Les Maîtres de plusieurs
Tartanes chargées de Bled venans de la *Pouille*, &
qui arriverent quelques jours après dans le Port de
cette Ville de *Naples*, ont aussi rapporté que les Ga-
leres de Malte s'étoient saisies d'un petit Corsaire de
Barbarie monté de 16. hommes, qui furent tous
faits esclaves. Le Chevalier de St. George alla le
26. Mai dernier voir à cheval le *Mont-Vesuve*, &
le lendemain il partit pour retourner à *Albano*, après
avoir vû ce qu'il y a de plus remarquable en cette
Capitale, & avoir aussi réglé les affaires pour les-
quelles il y étoit venu.

Le Cardinal Colcia continuë d'être fort mal chez
le frere de son Maître de Chambre où il est logé,
& ses jambes s'étant extraordinairement enflées,
on y a fait diverses incisions pour prévenir que la
gangrene ne s'y mette; S. Em. ne néglige cependant
rien de tout ce qui peut contribuer à la justifier aux
yeux du public: Elle a mis pour cet effet divers
Ecrits au jour depuis un certain tems, & comme
la démission de l'Archevêché de *Benevento* lui tient
beaucoup à cœur, elle a fait encore publier un
Monitoire, par lequel elle prétend prouver que mal-
gré cette démission qui n'a pas été volontaire, mais
arrachée par force, *Clement XII.* n'a pû en dispo-
ser en faveur d'aucun autre, sans que préalablement
le Clergé du Diocèse de *Benevento* l'eût approuvée
& ratifiée; c'est pourquoi elle en appelle au Pape

même mieux informé. Le Procureur de ce Cardinal a fait aussi payer tous les revenus Ecclésiastiques dont il jouit dans ce Royaume, nonobstant que le Pape les ait fait mettre en sequestre, & cela parce qu'on regardoit ce sequestre comme de nulle valeur, sur ce que le St. Siege n'en avoit pas demandé l'*Exequatur* à la Régence. On apprend que ces deux points paroissent intriguer un peu la Cour de Rome, de même que ce qui s'est passé à *Benevento* au sujet de Mr. Doria, nommé par le Pape Archevêque de cette dernière Ville. Voici le détail de cette affaire. Mr. Doria ayant envoyé au commencement du mois de Juin un Commissaire, pour prendre possession par procuration de ce Diocèse, ce Commissaire se rendit pour cet effet à l'Eglise Métropolitaine avec toutes les formalités requises; mais il y trouva beaucoup d'opposition de la part des Prêtres qui la desservent; le Chanoine Tabuco parut entr'autres dans ce démêlé l'un des plus zelés pour la défense du Cardinal Coscia, ayant protesté dans les formes contre cette démarche, & étant sorti de l'Eglise en criant à haute voix : *Le Cardinal Coscia est notre seul & legitime Archevêque, & nous n'en reconnoîtrons jamais d'autre.* Ce Chanoine trouva ensuite le moyen de se sauver; mais divers autres Ecclésiastiques de son parti furent arrêtés & conduits en prison.

X. *Florence.* La maladie de la Grande Princesse Violante empira si fort depuis ce que nous en dîmes le mois passé, qu'elle mourut le 29. Mai sur les six heures du matin dans la cinquante-neuvième année de son âge, étant née le 23. Janvier 1673. S. A. R. étoit fille de Ferdinand-Marie Electeur de Bavière : elle épousa le 30. Decembre 1688. le Grand-Prince Ferdinand, frere aîné du Grand Duc Regnant, qui mourut le 31. Octobre 1713., elle

à institué pour ses Exécuteurs Testamentaires le Comte Capponi, le Chevalier de Conti Guerri, & deux Gentilshommes de la Cour de l'Electeur de Baviere son neveu, que l'on apprend avoir été déclaré son heritier universel. Le Corps de cette défunte Princesse fut ouvert le 30., le cœur en ayant été tiré, on le porta dans la Chapelle Royale de *St. Laurens*, où il fut placé dans une urne, & mis dans le Tombeau des Grands Ducs : Ce Corps fut transporté avec pompe & inhumé dans l'Eglise des Carmes, après avoir été exposé dans la Salle de son Appartement en habit de Religieuse Carmelite, environné de 4. cierges allumés, la Couronne d'or sur la tête & une grande Croix sur la poitrine.

Le 19. Juin Mr. Pallavicini Nonce du Pape, eut son Audience de congé du Grand Duc : ce Prélat prit aussi congé du Grand Prieur del Bene, Major-dôme de S. A. R., de Mr. Torquinci Secrétaire d'Etat, & de l'Auditeur Mormorai, & le 10. il partit pour retourner à *Rome*.

XI. *Parme*. L'ancienne Duchesse Douairiere de Parme, accompagnée du Marquis de Monteleon, de Don Bernard d'Espoletta & de quelques autres Ministres Espagnols, arriva de *Plaisance* en cette Ville le 19. Mai, pour prendre, dit on, par autorisation de la Cour, d'Espagne, l'administration du Gouvernement de ce Duché & de celui de *Plaisance* pour l'Infant Dom Carlos, en cas que la Duchesse seconde Douairiere n'accouche pas d'un Prince. Comme la grossesse de cette dernière Princesse avoit paru encore douteuse, on a fait venir ici cinq Sages-femmes de différentes Nations pour la visiter; ce qui ayant été fait le 29. avec les formalités requises, en présence des deux Medecins de la Cour, du Docteur Forti de Modene, & du Chirurgien Cizardi, ces Matrones attesterent unanimement sous

serment que S. A. S. étoit enceinte , & qu'elle approchoit même de son terme . On en informa d'abord le General Stampa & les Ministres d'Espagne qui attendoient cet éclaircissement dans l'Antichambre du Palais Ducal : on en dressa aussi un instrument Notarial pour l'envoyer aux Cours interessées, mais on remarque que Mr. Odi Commissaire du Pape ne fut pas admis à cette cérémonie.

XII. *Milan.* On a reçu avis ici que la nouvelle Epouse du Duc de Guastalla y est arrivée de la Cour de *Vienne* , aux acclamations du peuple qui s'étoit rendu en foule dans les rues par où cette Princesse passa ; qu'elle a été reçue par le Duc son Epoux avec de grandes marques de tendresse , & qu'il y a aussi eu des réjouissances extraordinaires à l'occasion du mariage de cet illustre couple. On assure à present que les Troupes Imperiales qui sont dans ce Duché , ne retourneront en *Allemagne* qu'après les couches de la Duchesse seconde Doüairiere de Parme ; qu'il doit venir à *Milan* deux Deputés de la Republique de *Genes* , pour regler les conditions sous lesquelles les Imperiaux qui ont ordre de se rendre en *Corse* au secours de cette Isle, passeront à son service ; & il s'est répandu un bruit qu'on demandera aux Genoïses cent écus pour chaque Soldat qui viendra à être tué ou autrement à manquer dans cette expédition.

Le Comte de Daun , Gouverneur General de cet Etat , s'applique toujours avec beaucoup d'affiduité aux affaires de la conjoncture presente , & à faire observer une discipline très-exacte aux Officiers & aux Soldats qui ont leurs quartiers dans ce pays. S. Exc. accompagnée du Comte Ferdinand son fils, & de plusieurs autres personnes de distinction , partit le 19. de cette Ville , pour aller visiter *Pavie*,

Tortone

Tortone & diverses autres Places frontieres, qui ont été trouvées en très-bon état.

XIII. *Genes*. Le 29. Mai trois Bâtimens firent voile de ce Port bien armés & pourvus de munitions de guerre & de bouche pour les quatre principales Villes de l'Isle de *Corse* qui sont demeurées fideles à cette Republique, & ils furent suivis deux jours après de deux Galeres, deux Galiottes, & d'un autre Bâtiment. Le 13. Juin il entra au contraire dans ce Port deux Galeres du Pape venans de *Marseille*, & ayant à bord le Cardinal Aldobrandini & Mr. Bichi, ci-devant Nonce du Pape en *Portugal*, dont nous avons si souvent parlé : Le premier n'ayant pû mettre pied à terre à cause de la goutte, fut d'abord visité par le Cardinal Marini & par le Prince Doria, & les 2. Galeres remitent le lendemain à la voile pour *Civitta-Vecchia*.

La Régence a fait enfin publier un Edit portant défense à tous les Sujets de cette Republique d'avoir aucun commerce avec les rebelles de l'Isle de *Corse*, sous peine d'être punis selon la plus grande rigueur des loix ; & il est aussi défendu par le même Edit aux Vaisseaux étrangers de quelque Nation qu'ils soient, de mouïller l'ancre le long des Côtes de cette Isle, sinon dans les Ports de la *Bastie*, d'*Ajacio*, de *Calvi* & de *Boniface*.

Un petit Bâtiment Genoï commandé par le Patron Bozzo, & portant Pavillon Anglois, a été attaqué depuis peu près des Côtes de *Catalogne* par un Corsaire Algerien, qui voyant que le Patron refusoit de venir à son bord, lui tira un coup de Canon, dont le boulet tomba sur le Magasin à poudre, en sorte que le Bâtiment sauta en l'air : cinq personnes périrent en cette occasion, sçavoir, le Consul François qui alloit à *Malaga*, & son Laquais, le Surintendant Anglois du Commerce dans

cette dernière Ville, un autre Passager & un Matelot ; & le reste de l'Équipage ayant voulu se sauver à la nage, fut fait Esclave par les Algériens.

XIV. *Corse*. On n'a pas encore appris que les Rebelles de cette Isle aient attaqué la *Bastie* qui en est la Capitale, quoique la suspension d'armes faite avec eux ait fini le premier Juin ; cependant ils se sont avancés au nombre de 3000. jusqu'à *Terra-Vecchia*, dont ils occupent tous les environs ; ils ont même commencé à se retrancher à *St. François*, où ils attendent un renfort de 6000. hommes, & à dresser des Batteries sur le poste des Capucins ; ils poussent leurs approches par la sape, afin de se garantir du feu du Canon que l'on fait sur eux : Les Bourgs ou Villages de *Lota*, *Brando*, *Nonza*, *Cagnano* & autres se sont rangés dans leur parti sans contrainte ; & si les Régimens Allemands que l'Empereur a accordés à la République de *Genes* ne viennent pas bientôt au secours de la *Bastie* menacée, il y aura beaucoup à craindre pour cette Place & pour le reste l'Isle ; les Mécontents persistans à ne vouloir absolument pas prêter l'oreille à aucun accommodement. On apprend qu'ils ont fait acheter depuis peu de deniers comptans 4000. fusils & une grande quantité de pistolets, que le nommé Louis Giafferi, un de leurs Chefs, doit transporter à *St. Fiorenzo* avec 12. pieces de Canon, quelques Mortiers, de la poudre & du plomb, à bord du *Dragon*, Vaisseau Anglois, parti le 12. de *Livourne* pour *Londres* ; Le Capitaine de ce Vaisseau ayant reçu 500. pieces de huit pour cette charge. Pareils transports ne se feront plus à l'avenir, sur une représentation faite au Roi de la Grande Bretagne par Mr. Jean-Baptiste Gastaldi, Secrétaire de la République de *Genes*, qui a porté S. Maj. Britannique à faire publier une

Procla.

Proclamation favorable aux Genoïis, qui se trouve à l'Article d'Angleterre de ce Journal.

XV. *Venise*. Le 6. Juin on lança à l'eau dans l'Arse-
nal de cette Ville la Fregate nommée le *St. Vin-*
cent montée de 50. pièces de Canon, & comman-
dée par le Capitaine Joseph Caenazzo, & ce Bâti-
ment devoit être incessamment équipé pour faire
voile vers *Corfou* avec les Vaisseaux de guerre le
Faucon, le *Triomphe*, & divers autres.

Le Capitaine du Vaisseau le *St. Perin* revenu ici
de cette Isle avec deux Compagnies d'Infanterie Ita-
lienne, & une autre d'outre-mer, a rapporté qu'une
des Galiottes de la Republique ayant été rencontrée
sur la fin du mois dernier par un Corsaire de *Bar-*
barie vis-à-vis de *Pano*, il y eut un rude combat,
dans lequel les Venitiens eurent un Enseigne & dix
Soldats blessés, & les Barbares plusieurs hommes
tués; & que deux autres Corsaires étant venus au
secours du premier, la Galiotte avoit été obligée
de se sauver à la *Parga*. Le 26. fête des saints Jean
& Paul, le Doge accompagné comme à l'ordinaire
alla visiter l'Eglise dediée à ces deux Saints, en mé-
moire de la glorieuse victoire remportée en l'an-
née 1666. près des *Dardanelles*, par la Flotte de
la Republique sur les Turcs; & il y eut aussi à cette
Eglise une Procession de tout le Clergé & des gran-
des Confreries.

XVI. *Turin*. Le Prince nouvellement né au Roi
de Sardaigne a été baptisé par l'Archevêque de cette
Ville, & nommé Joseph-Charles-Emanuel, Sa
M. lui a aussi donné le titre de Duc d'Aoste.

On a fait des défenses très-severes à tous les Su-
jets du Roi, de ne point fournir aux Mécontents de
l'Isle de *Corse* du Canon, des armes, ni aucunes
autres munitions de guerre & de bouche, de même
qu'aucun secours de quelque nature qu'il puisse être.

& la Republique de *Genes* a envoyé depuis une Députation solennelle à S. M., pour la remercier dans les termes les plus obligeans de cette Ordonnance, On s'attend ici à une pareille Députation de la part des Genevois, sur ce que les ordres ont été, dit-on, donnés de faire sortir des Terres de leur Chapitre les Troupes Piémontoises qui y furent envoyées sur la fin de l'année dernière, à l'occasion de quelques broiiilleries qui s'étoient élevées entre S. M. & cette Régence, & qui viennent d'être assoupies. On assure que les démêlés de cette Cour avec le St. Siege sont au même état que nous les laissâmes le mois dernier, & qu'on ne parle pas encore de proposer aucun moyen pour les faire cesser.

Le Roi a déclaré qu'il iroit faire un tour en *Savoie* après la cérémonie de son Sacre, que la Reine feroit de ce voyage, & que L. M. feroient alternativement leur séjour à *Chambery* & à *Thonon* pendant le tems qu'Elles resteront dans ce Pays-là.

Il regne en *Piémont* & dans le *Montferrat* des maladies épidémiques qui causent beaucoup d'allarmes par les grands ravages qu'elles y font.

XVII. *Suisse*. La Diette generale du Louïable Corps Helvetique a dû se tenir vers la St. Jean à *Bade* comme cela s'est pratiqué ci-devant, à la demande du Marquis de Bonac Ambassadeur de France, qui a prié les Cantons Alliés avec le Roi son Maître de pourvoir leurs Députés à cette Assemblée des instructions nécessaires pour renouveler leur ancienne Alliance avec S. M. T. C., comme on le peut voir par la Lettre suivante de ce Ministre, datée de *Soleure* le 6. Juin dernier,

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

Comme il vous a plu depuis que je suis honoré de cette Ambassade de vous assembler deux fois à Soleure, à ma requisition, j'ai dessein de profiter de votre prochaine Diette de la St. Jean, pour vous en faire personnellement mes remerciemens, esperant que vous voudrez bien la tenir dans la Ville de Bade, où je me rendrai.

Vous n'aurez pas oublié, & vous verrez dans vos Abscheids que je vous ai parlé de diverses choses, concernant l'affermissement de l'ancienne amitié, & des Traités de Paix perpetuelle & d'Alliance entre le Roi & votre Nation; & comme vous jugerez, sans doute, que votre prochaine Assemblée sera une occasion fort naturelle de vous entretenir plus amplement sur le même sujet, je vous prie, Magnifiques Seigneurs, de prendre en consideration lesdits Traités, afin que vous puissiez instruire Mrs. vos Députés sur une matiere si interessante; & que nous soyons en état de nous communiquer amiablement là-dessus. Je prie Dieu qu'il vous maintienne, Magnifiques Seigneurs, dans la prosperité de tout ce qui peut vous être le plus avantageux. Etoit signé, BUISSON DE BONAC,

XVIII. Coire. Aux pressantes instances du Ministre de l'Empereur, les Ligues Grises ont envoyé ordre aux Baillifs de la *Valtelline* & de *Chiavenna*, d'achever de faire sortir les Protestans de ces quartiers-là, conformément à la Capitulation avec le *Milanais*.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable
en FRANCE depuis le mois dernier.

I. **F**ontainebleau. Toutes les personnes de distinction qui ont suivi le Roi dans ce Château, ont eu l'honneur de manger régulièrement à sa table jusqu'à l'arrivée de la Reine, qui ne s'y rendit de *Versailles* que la nuit du 16. au 17. Juin, à cause d'une légère indisposition qui lui étoit survenue depuis le départ du Roi. Les parties de chasse ont été réglées; & les Dimanches, les Jeudis & les jours de fête qui ne sont pas destinés à ce divertissement, S. M. après avoir entendu le Salut, va se promener à la *Rivière*, Maison de plaisance du Comte de Toulouse, où la Reine se rend aussi fort souvent accompagnée de ses Dames. Les Comédiens François & Italiens jouent alternativement trois fois par semaine, & il y a aussi deux fois concert de musique dans l'Appartement de la Reine. On assure que la Cour retournera à *Versailles* le six d'Août; qu'après la revûe des Gendarmes, qui doit se faire dans ce qu'on appelle le *Champ de Mars*, L. M. iront passer quelques jours à *Marly*; que le Roi ira ensuite prendre pendant plusieurs semaines les divertissemens de la saison à *Compiègne*, mais que la Reine ne sera pas de ce voyage. On ne parle plus de la grossesse de S. M., ce qui fait croire que les apparences en sont évanouies.

II. Le Comte de St. Severin d'Arragon, Envoyé extraordinaire de *Parme*, eut le 13. une Audience particulière du Roi, dans laquelle il pria Sa Maj. de nommer quelques personnes pour aller servir de témoins aux couches de la seconde Duchesse Doi-
nière

rière de Parme , qui étoit alors déjà entrée dans le huitième mois de sa grossesse : L'Abbé Franchipani , qui ménage ici les affaires du Grand Duc de Toscane , en ayant eu le 20. une autre particulière de ce Mouarque , pour lui notifier la mort de la Grande Princesse Violante , grande Tante de S. M. : La Cour a dû prendre un deuil de trois semaines à cette occasion ; & l'on apprend que le Roi & la Reine Stanislas le portent actuellement pour la mort du Palatin Jablonowski leur parent décédé depuis peu en *Pologne*.

III. Depuis un certain tems la Cour a reçu divers Exprés de *Seville* , avec avis que le Roi d'Espagne avoit signé l'Acte d'Accession au dernier Traité de *Vienne* , & que ce Monarque avoit conféré le Collier de l'Ordre de la Toison d'Or au Comte de Rothembourg , en le nommant Grand d'Espagne de la première Classe : Outre ces Couriers il en a passé ici un dépêché par Mr. Keene , Ministre du Roi de la Grande Bretagne auprès de S. M. Cath. allant à *Londres* porter la même nouvelle ; & le Comte de Kinski , Ambassadeur de l'Empereur , en a aussi envoyé un autre à sa Cour pour l'en informer. Le Marquis de Castellar est toujours traité ici avec beaucoup de distinction. On remarque cependant que ce Seigneur n'a été admis à aucune Audience de S. M. depuis qu'on a reçu avis de l'accession du Roi son Maître au Traité de *Vienne*.

IV. Il se tient à *Fontainebleau* de fréquens Conseils sur les affaires de la conjoncture présente , à l'issuë desquels on dépêche presque chaque fois des Couriers du Cabinet à *Seville* , & aux Ministres du Roi résidans à *Londres* & à la *Haye*. Après la tenuë d'un grand Conseil de guerre , il s'étoit répandu un bruit que les ordres avoient été donnés de faire marcher incessamment des Troupes du côté de *Dunkerque*

kerque pour y former un Camp de huit à dix mille hommes, & de mettre aussi en mer une nombreuse Escadre de Vaisseaux de guerre; mais comme cela ne s'est pas confirmé depuis, on a sujet de croire que cette nouvelle a été prématurée.

V. La Reine a reçu de *Chambor* un paquet contenant plusieurs raterés, dont la Reine Stanislas sa mere lui a fait present; on a sur-tout admiré parmi ces curiosités le pied d'un Cerf qui n'est pas plus gros qu'une plume à écrire, & qui a été apporté à *Blois* par un Missionnaire Capucin d'une certaine Province en *Guinée*, où les Cerfs ne sont pas plus gros que des Lapins: & l'on dit que le Roi a dessein de faire venir de ce Pays-là quelques uns de ces animaux en vie pour les mettre dans sa *Mé-nagerie*.

VI. Au commencement de Juillet le Roi disposa de diverses Abbayes vacantes, ayant donné à l'Évêque de Sisteron celle de *Corneville*, Diocèse de Rouën; celle de *Molome*, Diocèse de Langres, à l'Abbé de Hericourt, Conseiller au Parlement de Paris; celle de *Mores*, dans le même Diocèse, à l'Abbé Langlois, Chanoine de la Métropolitaine de Cambrai; & celle de *St. Jean de la Castelle*, Diocèse d'Aire, au Pere de la Velle: Sa Maj. a donné aussi au Chevalier de Nicolai le Régiment de Dragons dont son frere aîné s'est volontairement démis, pour exercer la Charge de Premier Président de la Chambre des Comptes de Paris, dont il avoit la survivance: La place de Lieutenant de la Compagnie des Gardes du Corps, commandée par le Duc de Charost, & qui étoit vacante par la mort de Mr. Chamant, a été conférée à Mr. de Boislandre, premier Exempt de la même Compagnie; & l'Abbé Alarie a été fait Précepteur des Enfants de France, en la place de l'Abbé Perrault,

qui

qui s'est retiré , sans en avoir déclaré le véritable sujet.

VII. *Paris.* Mr. le Duc d'Orléans a été pendant un tems fort incommodé d'une érépèle à ses deux jambes ; ce qui a obligé la Duchesse Douairiere sa mere de revenir ici de *Bagnolet* avec les Princesses ses filles , mais S. A. R. est à present entièrement rétablie de cette incommodité , & partit même le 19. pour *Fontainebleau* , après avoir reçu la veille au Palais Royal une visite de ceremonie de la jeune Reine Douairiere d'Espagne sa sœur. La petite verole continuë de regner plus fort que jamais en cette Ville ; elle emporte beaucoup de monde de tout âge & de tout sexe ; la Princesse de Guise en est actuellement attaquée , pour avoir eu soin de Mr. son fils qui a aussi eu cette maladie : on la dit cependant hors de danger , de même que le Marquis de la Ferté, troisième fils du Duc de St. Aignan , la Marquise de Choiseuil-Beauveau , & plusieurs autres Dames. Le Sr. Pestalozzi, ci-devant Directeur des Postes de France à *Rome* , arriva ici le 21. & fut d'abord conduit à la *Bastille* , pour avoir ouvert des Lettres & paquets adressés au Cardinal de Polignac , comme il en a déjà été parlé dans nos précédens Journaux.

VIII. On a publié un Arrêt du Conseil d'Etat , par lequel la diminution des anciennes & des nouvelles Espèces de monoye est encore prolongée jusqu'au premier Janvier de l'année 1732. , & il doit paroître dans peu un autre Arrêt du même Conseil, qui portera défense de planter à l'avenir de nouvelles Vignes dans tout le Royaume , & de replanter celles qui périront dans les endroits où le terrain est propre à produire du bled ou à faire des Prés. Le 25. on tira à l'Hôtel de la Compagnie des Indes la Lotterie des Actions en la maniere accoutumée ; celle

celle d'Accroissement fut aussi tirée le même jour en forme de Tontine, au sujet des rentes viagères qui sont sur cette Compagnie, & l'on a dû commencer le 2. Juillet à distribuer de nouvelles Actions qui sont signées depuis trois ans. Il s'est fait en cette Ville une Banqueroute de plus de deux millions de livres, ce qu'on attribue au retardement de la distribution des Effets qui ont été à bord de la dernière Flotille d'Espagne revenue de *Vera Cruz*.

IX. Mr. de Schulembourg est venu remplacer ici le Baron de Schefted, en qualité d'Ambassadeur du Roi de Dannemarck. Le départ du Duc de St. Aignan pour son Ambassade de Rome est fixé au mois de Septembre prochain, & ce Seigneur fera, dit-on, son Entrée publique en cette Ville là avec les mêmes cérémonies que le feu Prince de Monaco son Prédecesseur. On assure toujours que le Comte de Broglie ne retournera plus à la Cour de la Grande-Bretagne, & que Mr. de Chammorel, comme Secrétaire d'Ambassade, y aura soin des affaires de France. Mr. Denicamp de *St. Malo* a obtenu des Lettres Patentes pour faire travailler aux mines de plomb qu'on a découvertes à deux lieux de *Rennes* en *Bretagne*, & dont cent livres de matière produisent 50. de plomb. Mr. Pelay qui en a découvert une autre d'Or près de *Senegal* en *Amerique*, dont nous avons parlé ailleurs, * se rendra au mois de Septembre prochain dans ce Pays-là, avec les Ouvriers & toutes les choses requises pour travailler à cette mine; & 40. hommes se sont déjà embarqués à la *Rochelle*, afin d'aller préparer ce qui est nécessaire pour cette entreprise. On vient d'apprendre d'*Amblainville* près de *Beauvais*, qu'on y a découvert non pas une mine d'or ni d'argent, mais

de

* Voyez *Mémoires de cette année* page 334. & *Quilles* page 32

de l'or & de l'argent tout monoyé dans deux grands pots sous un vieux Bâtimement qu'on y démolissoit : l'un de ces pots étoit tout rempli d'anciennes Especes d'or, & l'autre d'Especes d'argent Le Marquis de Sandri-court qui est Seigneur de cet endroit, prétendoit que ce Trésor devoit lui appartenir ; mais les Officiers de la Cour des Monoyes en ayant eu vent, s'en sont saisis de la part du Roi.

X. On a reçu avis de *Toulon* que le Chevalier Caylus a pris & conduit dans le Port de cette Ville un Corsaire d'*Alger* monté de plusieurs pieces de Canon & de 80. hommes ; & que l'Escadre commandée par Mr. du Gué-Trouin en avoit fait voile le 3. Juin ; qu'il regnoit une maladie dans l'*Auvergne* parmi les bêtes à cornes, qui étoit une espece de chancre sous la langue qui les emportoit en moins de 24. heures : que le même mal regnoit à *Nevers* & dans le *Dauphiné*, & qu'il se communiquoit de Province en Province ; mais qu'on avoit eu le bonheur d'en arrêter le cours en plusieurs endroits par un certain medicament que l'on distribuoit dans les Paroisses. La maladie qui regne en *Normandie*, & dont il a été parlé le mois passé, va tous les jours en augmentant : elle a pénétré à *Lisieux*, jusques là que les Religieuses de cette Abbaye qui sont en grand nombre, en sont presque toutes mortes, & plus de 400. personnes d'un Bourg voisin nommé l'*Aigle* ont eu un pareil sort. On apprend de *Peronne* qu'il y regne de même une autre maladie qu'on nomme la *Suete*, dont beaucoup de monde meurt subitement, & qu'il y a eu 52. maisons réduites en cendres par accident dans la Ville de *Heding* en *Artois*.

XI. On ne peut exprimer les desordres que la foudre a causé cette année en divers endroits du Royaume, où elle est tombée pendant le mois de
Juin,

Juin. On mande de *Bayeux* en *Normandie* qu'on n'avoit jamais vû de si épouventable qu'un orage mêlé d'éclairs & de tonneres, qu'il y eut au commencement de ce mois; que cet orage dura 2. jours de suite, sans presque aucune interruption; que la foudre tomba en divers endroits, & entr'autres sur la Tour de l'Eglise Cathedrale, où deux Sonneurs de cloches furent tués; qu'étant aussi tombée sur le Monastere, plus de la moitié des Religieuses en furent écrasées; que tout cet orage s'étoit passé sans pluye, & que les éclairs avoient été si ardens, que plusieurs personnes qui étoient aux champs en eurent les cheveux brûlés. Heureusement il n'en a pas été de même au Château de *Douve* appartenant à la Marquise de Trefnel, où le feu du Ciel étant tombé le 11. ne causa d'autre dommage que celui de l'ouverture qu'il se fit: il descendit le long de l'escalier, entra dans une Salle où l'on étoit à table, passa entre les jambes de deux personnes sans les blesser, & sortit ensuite par la Cour & par les Ecuries, où il brûla l'oreille d'un Cheval sans faire d'autre mal. Madame la Marquise, pour rendre à Dieu de très-humbles actions de graces d'avoir échappée au malheur qui la ménaçoit avec toutes les personnes de sa Maison, a demandé la permission au Cardinal de Bissy de faire chanter le *Te Deum* là-dessus dans l'Eglise de ce Lieu-là.

XI. Des Lettres du *Mississipi* venuës dans le courant du même mois nous informent de la réduction d'un grand nombre de Sauvages, qui avoient fait main-basse sur les Habitans de la *Nouvelle Orleans*. Voici la substance d'une de ces Lettres. „ Mr. du
 „ Perrier qui commande pour le Roi dans cette
 „ Colonie, ayant reçu un renfort de Troupes, &
 „ beaucoup de munitions de guerre qui lui ont été
 „ envoyées depuis quelque tems, marcha au commencement

„ mancement d'Avril droit aux Sauvages , qui s'é-
„ roient retirés à son aproche dans un Fort , où
„ ils prétendoient être en sureté : Il fit d'abord
„ dresser une Batterie de Canons & de Mortiers pour
„ le battre ; mais les Canons n'ayant presque eu
„ aucun effet , il fit jôüer les Mortiers avec tant de
„ succès , que les bombes firent un si grand fracas
„ dans le Fort , que les Sauvages furent obligés de
„ l'abandonner pour venir se rendre à discretion.
„ Ils avoüerent alors qu'ils avoient merité la mort,
„ & suplierent Mr. du Perrier d'accorder seulement
„ la vie à leurs femmes & à leurs enfans : surquoï
„ cet Officier jugea à propos de leur faire à tous
„ quartier , à condition qu'ils seroient transportés
„ à *St. Domingue* , pour y travailler conjointement
„ avec les Negres.

XII. *Metz.* Cette Ville ne pouvant donner des
marques plus éclatantes de la reconnoissance qu'elle
a des bienfaits infinis dont Monseigneur du Cambout
Duc de Coislin , son illustre Evêque , n'a cessé de
la gratifier , qu'en informant la posterité que c'est
à la pieté & à la munificence de ce grand Prélat ,
que les peuples sont redevables de la construction
& de l'établissement du somptueux Edifice qu'il a
fait élever dans la Place du *Champ-à-Seille* , com-
posé de deux grands Corps de Cazernes , & d'un
pareil nombre de Pavillons couverts d'ardoises ,
ornés d'architectures en simétrie , & propres à y
loger commodément trois Bataillons complets avec
tous leurs Officiers ; les Magistrats se proposerent
de donner à cette Place , qui fait aujourd'huy le
plus bel ornement de la Ville , le nom de son Bien-
faiteur , & d'en celebret la Dédicace avec toute la
pompe & la solemnité convenables à la dignité du
sujet : Voici la Relation de ce qui s'est passé à ce
sujet.

Relation

*Relation de la ceremonie faite pour la Dédicace de la
Place nommée presentement de Coislin.*

LE 6. Juin les Magistrats invités par Monseigneur l'Evêque de se rendre aux Cazernes qu'il a fait bâtir, pour en reconnoître l'état, & accepter au nom de la Ville le don qu'il en vouloit faire, se transporterent sur les lieux, où en presence de Mr. de Creil, Intendant de la Province, &c. & d'un grand nombre d'Officiers & de personnes de consideration, ce Prélat leur en fit la tradition, & augmenta le merite du Present par les termes gracieux dont il eut la bonté de l'accompagner : L'on dressa du tout un Procès-Verbal autentique, signé des Parties interessées, & déposé dans les Archives de la Ville, pour y servir de monument éternel à ce grand événement.

Les Officiers de Ville persuadés qu'il étoit de leur devoir & de leur reconnoissance d'en informer la Cour, envoyèrent aux Ministres des copies de ce Procès Verbal, & eurent la satisfaction de trouver dans la réponse dont Son Emin. le Cardinal de Fleury les a honoré, des éloges conformes à leurs idées, & qui donnent un nouveau lustre à la dignité du bienfait, & à la magnificence du Bienfaiteur.

Le projet de la Dédicace de la Place ayant été proposé à Mgr. l'Evêque, & les Magistrats ayant obtenu de lui la permission de le suivre & de l'exécuter, ils en désignerent la cérémonie au 20. du même mois de Juin, auquel jour elle fut annoncée aux peuples dès les six heures du matin par le son de la Cloche de Mutte, qui fut réteré à midi. Et à trois heures & demie de relevée, Mr. le Comte de Belleisle, Commandant pour le Roi dans la Province,

des Princes, &c. Août 1731. 127

vince, ayant ordonné à la Compagnie des Archers des Bandes, & à celles des Gardes & des Suisses du Gouvernement de se rendre à l'Hôtel de Ville pour grossir & honorer le Cortège. L'on se mit en marche dans l'ordre suivant.

Tous les Tambours de la Ville au nombre de 24, précédés du Tambour Major, commencerent la marche.

Ils étoient suivis de la Compagnie des Archers des Bandes, avec leurs Armes & Hocquetons, ayant leurs Officiers à leur tête.

Les Suisses du Gouvernement la Hallebarde sur l'épaule, marchoient ensuite.

Les Trompettes & les Timballes de la Garnison précédoient la Compagnie des Gardes du Gouvernement.

Les Messagers deux à deux avec les Casques aux Livrées de la Ville, les suivoient immédiatement.

Après eux les 16. Bannerots en Habits & Manteaux noirs & l'épée au côté.

Ensuite les Sergens de Ville avec leurs Casques de livrée aussi l'épée au côté.

La Simphonie marchoit après, composée de plusieurs Violons, Hautbois & autres Instrumens.

A quelque distance marchoit le Herault d'Armes superbement vêtu à la Romaine, tenant en main la Verge Magistrale, monté sur un Cheval richement harnaché & conduit par 2. Estafiers.

Le Secrétaire de la Ville, seul en Toque de velours & en Robbe de ceremonie, précédoit Mrs. les Maîtres-Echevins, aussi en Toques de velours, avec les Cordons d'or, couverts de leurs Manteaux de parade, accompagnés du Major & de l'Aide-Major de la Milice Bourgeoise, & ayant de part & d'autre les six Hallebardiers de la Ville en Casaque, & la Pertuisane sur l'épaule.

Marchoient ensuite Mrs. les Echevins deux à deux, aussi en Habits de ceremonie, & étoient suivis immédiatement par Mr. le Procureur Syndic de la Ville, seul en Robbe my-partie, le Chaperon bordé d'hermine sur l'épaule, & le Bonnet carré.

Tous les Capitaines & autres Officiers Bourgeois alloient ensuite, & derriere eux deux Sergens, & deux Messagers de Ville fermoient la Marche.

Les Sergens Bourgeois avec leurs Hallebardes formoient des hayes de part & d'autre, pour empêcher le desordre & la confusion.

Le Cortege s'étant rendu dans cet ordre au Palais Episcopal, & Mrs. d'Augny & d'Auburtin de Bionville, Maîtres-Echevins, a la tête des Magistrats, ayant joint Monseigneur l'Evêque dans la grande Salle, où il étoit accompagné d'une Cour très nombreuse, Mr. de Bionville portant la parole eut l'honneur de lui dire.

MONSEIGNEUR,

A Prés vous avoir rendu nos très-humbles actions de graces du present magnifique dont la Ville vient encore d'être redevable à votre zele & à votre liberalité, Nous allons au pied des Autels joindre nos vœux à ceux de tous nos Habitans, & les cœurs penetrés de la plus vive reconnoissance, prier le Seigneur de verser sur les jours de son premier Ministre ses benedictions les plus précieuses; fasse le Ciel, Monseigneur, & pour notre avantage, & pour sa gloire, que ces mêmes jours soient une suite de prosperités, & durent autant que nos desirs: C'est le bienfait le plus flatteur & le plus signalé que nos prieres puissent obtenir de sa bonté & de sa misericorde.

Mr.

Mr. l'Evêque ayant répondu à ce Discours dans les termes les plus touchans & les plus gracieux , & qui marquoient l'impatience de son bon cœur de signaler par de nouveaux bienfaits l'empressement qu'il a de rendre les peuples heureux , & de travailler à leur utilité & à leur soulagement , les Magistrats précédés de leur Cortege , se rendirent à la Cathédrale , dont les Chanoines qui y occupoient leurs places ordinaires , avoient agréé que le Service se fit dans le Chœur & au grand Autel ; & s'étant rangés dans les leurs , Mr. de Pagny , Grand Chantre , entonna le *Te Deum* , qui fut chanté par une Musique complete , soutenuë de differens Instrumens , & suivie d'un Motet , dont les paroles tirées de l'Ecriture sainte convenoient parfaitement au sujet.

Cantemus Domino , quoniam magnificè fecit.

Dedit requiem populo suo.

Pauper & inops laudabunt nomen ejus ,

Quoniam magnificè fecit.

Pupillus & Vidua exultabunt in Domibus suis ,

Quoniam magnificè fecit.

Juvenes & Virgines , senes cum Junioribus laudabunt nomen Domini ,

Quoniam magnificè fecit.

Cantemus Domino , quoniam magnificè fecit.

La Musique de ce Motet , composée exprés par le Sieur Maillard , Maître de Musique de la Cathédrale , qui dans toutes les occasions a donné des marques de son bon goût & de son habileté , fut parfaitement bien exécutée par les Musiciens & les Simphonistes.

Le *Te Deum* fini , les Officiers de Ville à leur sortie de l'Eglise , ne penetrerent qu'avec peine une

multitude infinie de peuples , dont la Nef étoit entièrement remplie , & qui y étoient venus réunir leurs vœux & leurs prières pour la conservation & la prospérité de leur illustre Bienfaiteur.

Ils traversèrent la Place d'Armes au son de la grosse Cloche & de celles des Paroisses de la Ville ; ils descendirent Fournirü , dont les Boutiques , de même que toutes les autres , furent fermées pendant tout le jour volontairement par les Marchands & les Artisans : Ils passèrent ensuite par la Place Saint Louïs , où ils trouverent un Détachement de Cavalerie de la Garnison à Cheval & le sabre à la main , & de-là se rendirent à la principale entrée des Casernes , dont les pilastres à la face extérieure , servoient de soutien à un portique élevé en forme d'Arc de Triomphe , orné au frontispice des Armes du Roi , de celles de Mr. le Maréchal d'Alegre , Gouverneur , & de la Ville , placées de l'un & de l'autre côté , & de celles de Mr. de Metz , peintes en grand au-dessous d'un Cartouche pratiqué dans le centre de la décoration , & dans lequel on lisoit cette Inscription.

Illustrissimo Ecclesie Principi

H. C. DU CAMBOUT, DUCI DE COISLIN ,

Praesuli munificentissimo immortales agit gratias ,

Senatus Populusque Metensis.

Les pilastres étoient décorés de guirlandes de fleurs & de verdure , soutenant quatre Cartouches , dans lesquels étoient dépeintes des Dévises qui exprimoient d'une manière sensible , quoique figurées , que Mr. l'Evêque n'accumule ses revenus que pour les distribuer en faveur des Pauvres & des Autels , que le Ciel est le premier mobile de toutes ses actions , & que ses Charités sont d'autant plus méritoires ,

ritoires , qu'il tâche de les rendre secrettes.

La premiere dé ces Dévifes représentoit un Soleil attirant des vapeurs , avec ces mots , *Colligit ut spargat.*

La seconde une Mouche à miel sur des fleurs ,
Quod sugit serviet aris.

La troisième un Tournesol qui suit toujours les mouvemens du Soleil , *Cælestes sequitur motus.*

La quatrième un Ver à soye dans sa coque , *Operitur dum operatur.*

La face interieure de cette entrée & de cet Arc de triomphe étoit pareillement ornée , quoique dans une attitude différente , des mêmes Armes , & des mêmes Décorations ; & dans le Cartouche du frontispice étoient écrits ces deux Vers d'Ovide , qui s'appliquoient naturellement à la reconnoissance de la Ville & à la Place dont elle celebroit la Dedicace.
Semper inobilitatē repetam tua munera mente ,

Et mea me tellus audiet esse tuum.

Les pilastres de cette face interieure étoient aussi décorés de guirlandes & de festons de feuillages & de fleurs soutenus 4. Cartouches , dans lesquels étoient copiés ces passages tirés de l'Écriture Sainte.

Desiderium pauperum exaudivit Dominus ,

Dispersit dedit pauperibus.

Fecundus homo qui miseretur ,

Non est inventus similis illi.

Les Balustres des deux côtés de cet Arc de Triomphe étoient encore chargés de Caisses d'Orangers , garnies de festons & de guirlandes , de même que les autres pieces de la Décoration.

Madame la Comtesse de Belleisle ayant bien voulu honorer la fête de sa présence , fut placée avec les Dames qui l'accompagnoient dans l'une des Chambres les plus apparentes des Cazernes , dont les fenêtres étoient garnies de tapis , & toutes les autres des quatre faces qui prennent jour sur la Place

& qui font en très-grand nombre, furent entièrement occupées par les Dames de la Ville, ce qui faisoit un beau coup d'œil, & formoit le spectacle le plus brillant & le plus magnifique qui ait encore paru dans la Province.

Les Troupes sous les armes & en haye aux 4. faces de la Place, dans laquelle Mr. le Comte de Belleisle, Commandant dans la Province, & Mr. le Comte de Baviere, Commandant des Camps, s'étoient rendus, de même que Mr. de Creil, Intendant; accompagnés de tous les Officiers de la Garnison & des deux Camps, & d'une infinité de personnes de considération; Messieurs de Ville précédés de leur Cortège en firent le tour, & étant parvenus au centre, le bruit des Tambours, des Timballes & des Trompettes ayant cessé, ils ordonnerent au Herault d'Armes de publier à haute voix l'Ordonnance de la Ville telle qu'elle est rapportée dans notre Journal du mois dernier.

Cette publication faite, le bruit confus des Tambours, des Trompettes, des Timbales & de trois déchargés de Canons se joignit aux cris réitérés de *Vive le Roi, vive Mgr. le Duc de Coislin*, que les peuples firent retentir dans la Place & par toute Ville, tandis que les Magistrats & tout le Cortège retournerent à l'Hôtel de Ville dans le même ordre qu'ils en étoient partis; & le soir on ne vit de tous côtés que des feux, des illuminations, des Lanternes transparentes, où brilloient les Armes du Roi & celles de Mr. de Metz.

A R T I C L E. V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE & en TURQUIE depuis le mois dernier.

1. **V**ienne. Le Ministre de Genes ayant reçu le
2. Juin un Exprés de la Regence de sa Re-
publique,

publique , alla le lendemain communiquer ses dépêches au Prince Eugene de Savoye , qui l'introduisit le jour suivant à l'Audience de l'Empereur à *Luxembourg* , où S. A. S. s'étoit renduë à ce sujet. On assure que ce Ministre a demandé à Sa Majesté Imp. au nom de ses Maîtres un secours de quelques mille hommes d'Infanterie & de Cavalerie , pour l'employer contre les Rebelles de *Corse* , & que ce Monarque , après avoir délibéré sur cette demande , avoit résolu de faire défilér du côté de cette Isle un Corps de Troupes , sous le commandement du General Schmettau , à qui l'on donneroit ordre de retourner pour cet effet en *Italie* : on renvoya le 5. à *Genes* l'Exprés qui en étoit venu avec la réponse de l'Empereur , & l'on fit en même tems partir un autre Courier pour *Milan* , chargé d'une Commission que l'on croit regarder cette affaire.

II. Le 11. Mustapha Effendi , Ambassadeur extraordinaire du Grand-Seigneur , eut la premiere Audience publique du Prince Eugene de Savoye , à la Maison de plaisance de S. A. S. située hors la Ville : On observa l'ordre suivant en traversant cette Capitale , depuis la porte de *Leopold* jusqu'à celle de *Carinthie* ; 1. Cinquante hommes de la Garnison , 2. les Officiers & Domestiques du Prince Eugene de Savoye , 3. le Carosse de parade de ce Prince attelé de six Chevaux , dans lequel étoit l'Ambassadeur , 4. les Officiers & Domestiques de l'Ambassadeur tant à pied qu'à cheval , marchans au tour de ce Carosse , 5. les Chevaux de main de S. Exc. , & la marche étoit fermée par 50. hommes de cette Garnison. 70. Dragons du Régiment de Bareith faisoient parade devant le portail de la Maison du Prince Eugene. L'Ambassadeur ayant été introduit dans la Salle d'Audience , où ce Prince étoit accompagné d'un grand nombre de
Généraux

Generaux & de Ministres de l'Empereur, presenta à S. A. S. ses Lettres de créance, il lui fit ensuite un beau discours en Langue Turque, qui fut expliqué en Allemand par Mr. Henri Penckler, Secrétaire de l'Empereur pour les Langues Orientales, par lequel il notifioit au Prince le sujet de la Commission, & le prioit de vouloir fixer un jour pour son Audience publique auprès de l'Empereur : Il fut ensuite reconduit avec les mêmes cérémonies à son logement dans le Fauxbourg de *Leopoldstad*, où il traita très-splendidement à dîner divers Conseillers du Conseil de guerre qui l'avoient accompagné.

III. Le Comte de Kuffstein, qui est revenu ici de *Silese*, a fait rapport à l'Empereur du succès de ses négociations auprès de l'Électeur de Mayence : ce Seigneur doit, dit-on, partir encore au premier jour pour diverses Cours d'Allemagne, avec une nouvelle Commission concernant la Garantie de la succession des Etats Héritaires de ce Monarque dans la Ligne féminine. Sa Maj. Imp. prend actuellement les eaux minerales de *Robitsch*, dont Elle se grouve parfaitement bien : Le Ministre du Grand Duc lui ayant notifié dans une Audience particuliere la mort de la Grande Princesse Violante, la Cour en a pris le deuil, & il a été ordonné d'ériger un somptueux mausolée dans l'Eglise des Augustins déchaussés, pour y célébrer les obseques solennelles de cette défunte Princesse.

IV. La Cour est revenuë le 20. du Château de *Luxembourg* à celui de la *Favorite* : le lendemain elle dépêcha un Exprés à *Londres* par *Prague* & *Berlin*, chargé, dit-on, d'une Commission pour ajuster à l'amiable quelques differends qui regnent entre les Rois de la Grande-Bretagne & de Prusse ; & l'on reçut quelques jours après un Courier de *Constantinople*, avec avis que l'Armée du Sophy de Perse, avoit

avoit été défaite par celle des Turcs aux environs d'*Eriuan*, avec beaucoup de perte de la part des Persans : l'Ambassadeur de la Porte, a témoigné une joye extraordinaire à la reception de cette nouvelle : & il a fait tuer & ensuite distribuer a cette occasion 50. moutons aux pauvres de cette Capitale. Le 27. l'Empereur donna à ce Ministre sa premiere Audience publique à laquelle il a été conduit dans un Carosse de S. M. attelé de six Chevaux, & suivi de plusieurs autres Carosses : Les presens qu'il a apportés à ce Monarque de la part du Grand Seigneur, consistent, dit-on, en trois petits Chevaux de l'Isle de *Metelin*, d'une beauté singuliere, & magnifiquement enharnachés, plusieurs peaux & fourrures d'hermine, 14. pièces de très-belles étoffes d'or, 18. pièces de mousseline d'une finesse extraordinaire, huit vases de Beume de la *Mecque*, un Arc avec son étui, & 60. flèches d'or.

V. S. M. Imp. a disposé en faveur du Baron de Roth, Commandant de *Kehl*, du Gouvernement du *Vieux Brisach*, vacant par la mort du Baron d'Arnan : Ce Monarque a nommé aussi le Comte Sereni, Grand Maître de la Maison de la Serenissime Archiduchesse Marie-Madelaine sa sœur ; & le Comte de Königseck qui a été son Ambassadeur aux Cours de Pologne, de France & d'Espagne, a été reçu au nombre des Conseillers Privés de Conférence : on assure que le Comte de Sastago, sera encore continué pour trois ans dans la Viceroyauté de *Sicile*, que le Gouvernement de *Philisbourg* a été donné au Comte de Seckendorff, Ministre de cette Cour auprès du Roy de Prusse ; & que le Baron de Jacquemin, Envoyé Extraordinaire du Duc de Lorraine, recevra dans peu de la part de S. A. R. l'investiture de la principauté de *Teschén* en *Silesie*, dont l'Empereur a fait présent à ce Prince il y a quelques années.

VI. *Ratisbonne*. Les Commissaires de l'Empereur se donnoient les mouvemens nécessaires vers le milieu de Juin, pour engager la Diète generale de l'Empire à délibérer sur le Decret Imperial touchant le dernier Traité de *Vienne*, sans que ses membres parussent inclinés à se rendre à leurs instances; mais comme on a eu avis depuis peu de l'accession du Roy d'Espagne au Traité dont nous venons de parler, il y a aparence que ce Decret sera mis incessamment sur le tapis: Entre-tems il a été résolu de complimenter Sa Majesté Imp. sur ce Traité, & le Comte de Papenheim est retourné à sa résidence, après avoir été reconnu par le Magistrat de *Ratisbonne*, comme Maréchal Héreditaire de l'Empire, & avoit reçu les complimens là-dessus de tout ce qu'il a ici de personnes de distinction. Mr. de Villebois Envoyé extraordinaire de France aux Cours des Electeurs & autres Princes de l'Empire, en est aussi parti pour se rendre à celle de l'Electeur Palatin, & de-là à *Cassel*, où il doit, dit-on, attendre l'arrivée du Roy de Suede pour complimenter ce Monarque, & y rester jusqu'après le départ de Sa Majesté pour retourner à *Stockholm*. Le Ministre de Prusse vient de notifier à la Diète que le Roy son Maître avoit accédé au Traité de *Vienne*.

VII. *Prusse*. *Berlin*. Le Roy est parti de cette Ville pour se rendre en *Prusse* par la *Pomeranie* accompagné du Prince d'Anhalt-Dessau, du Comte de Seckendorff, Ministre de l'Empereur, & du Baron de Ginkel, Résident des Etats Generaux. On a reçu avis depuis que S. M. avoit déjà fait la revüe des Troupes qui ont leurs quartiers en *Pommeranie*, qu'Elle doit faire la même chose de celles qui sont en *Prusse*, dans un Camp tracé exprés à *Welasw* près de *Königsberg*; que ce Monarque ira ensuite visiter les Places maritimes du même Royaume, & qu'il pourra être

être de retour pour la fin de Juillet, ou même plutôt si la Reine son Epouse qu'il a laissé un peu indisposée ne se rétabliroit pas de son incommodité. On assure que le Prince Héritaire de Brandebourg Bareith restera en cette Ville jusqu'au retour du Roi ; que son mariage avec la Princesse Royale se consommera alors ; & que le Duc & la Duchesse de Brunswich-Bevern, se disposent à partir au premier jour pour retourner à leur résidence.

Le 22. Juin la Cour reçut un Exprés dépêché de *Friedericsfelde* avec la triste nouvelle, que le Prince Albrecht Frederic, Margrave de Brandebourg-Swed, y étoit mort d'apoplexie le même jour sur les deux heures de l'après-midi dans la 60.^e année de son âge. Ce Prince étoit fils de Frederic-Guillaume, surnommé le Grand, Electeur de Brandebourg : Il épousa le 3. Octobre 1703. la Princesse Marie-Dorothée fille du Duc Frederic-Casimir de Courlande, avec qui il a procréé Anne-Sophie-Charlotte, mariée au Duc Guillaume-Henri de Saxe-Eyssenach, de même que les Princes Frederic, Frederic-Guillaume, & les Princesses Louïse-Guillielmine, qui est morte, & Sophie-Federique-Albertine. Ce défunt Prince étoit aussi Grand-Maitre de l'Ordre de *St. Jean* dans la marche de *Brandebourg*, en *Saxe*, *Pommeranie* & *Wenden*, Gouverneur de la *Pommeranie*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & d'un autre de Cavalerie. Le Roy qui est sensiblement touché de cette mort, a déclaré qu'il auroit un soin particulier de la nombreuse famille qu'il a laissée : Sa Majesté a déjà conféré au Prince fils aîné du défunt le Regiment d'Infanterie dont il étoit Colonel, & celui de Cavalerie a été donné au Comte de *Trulches Waldbourg*.

La musique, de même que les autres réjouissances publiques sont suspenduës pour six semaines à l'oc-

l'occasion de la mort du Margrave Albrecht de Brandebourg ; & l'on sonne aussi une heure par jour toutes les Cloches de cette Capitale ; ce qui a dû continuer pendant 15. jours. Le corps de ce Prince fut apporté ici de *Friedericsfelde* la nuit du 28. au 29. de ce mois, sous l'escorte d'un Escadron des Gardes, & placé ensuite dans le Tombeau Royal.

VIII. *Saxe. Dresde.* On a expédié des Lettres circulaires de la part du Roi de Pologne, pour convoquer le 18. Août une Diète generale des Etats de cet Electorat, & S. M. a envoyé aussi le Colonel Unruhe Adjudant de la Cour, & le Lieutenant-Colonel Popleman son premier Ingénieur, à *Kargen*, Ville située dans la grande Pologne sur la frontiere du Comté de Lusace, pour y faire bâtir un Palais, afin qu'Elle ne fût plus obligée desormais d'aller à *Varsovie* pour y faire expédier les Universaux, pour la convocation d'une Diète generale en ce Royaume. Le Marquis de Fleury a succédé au Comte de Hoym dans le Département des affaires étrangères : ce Seigneur est en très grande réputation à cause de ses manieres honnêtes, & du grand talent qu'il a de donner satisfaction à un chacun.

IX. *Hannover.* Il passe journellement par cette Ville beaucoup de Suedois de toute condition, qui ont pris les devans de *Stockholm* sur le Roi, pour se rendre à *Cassel* : Le 3. Juillet un Exprès dépêché de la Cour de la Grande-Bretagne apporta des ordres à la Régence, contenant la maniere avec laquelle on doit recevoir S. M. Suedoise dans tous les lieux de cet Electorat où Elle passera ; & l'on est actuellement occupé à nettoyer les beaux jardins de *Herrenhausen* & de *Montbrillant*, pour les faire voir à ce Monarque, en cas qu'il vint à le souhaiter. Mr. de Bulow, General Velt-Maréchal, s'est démis de cette Charge avec l'agrément

du Souverain , à cause de ses infirmités qui continuent , mais il en conserve les émolumens , & cette Charge a été partagée en deux , le Commandement de la Cavalerie ayant été donné au General de Hardenberg , & celui de l'Infanterie au General Melville. On a ordonné à 600. hommes d'Infanterie de marcher du côté de l'Electorat de *Brandebourg* , avec ordre d'empêcher qu'on n'amene point de bêtes à cornes de ce pays-là , sur ce que la mortalité y regnoit depuis un tems parmi ces animaux.

X. *Cologne.* La Diette generale des Etats de cet Electorat finit à *Bonn* le 30. Juin , après avoir duré sept semaines ; & tous les Députés du Chapitre de l'Eglise Cathedrale de cette Ville qui y ont assisté , en revinrent le 2. Juillet , ayant eu l'honneur de saluer l'Electeur en passant à *Broël* , & de dîner avec S. A. S. E. , qui continuë de prendre les divertissemens de la saison dans ce lieu là. Ce Prince , de même que l'Electeur de Baviere son frere , ont pris le deuil pour la mort de la Grande-Princesse Violante Beatrix leur Tante , & Douairiere du Grand Prince Hereditaire Ferdinand , qui étoit frere du Grand Duc de Toscane Regnant.

Le Prince de la Tour & Taxis est parti de *Francfort* pour aller visiter les Bureaux des Postes de *Hambourg* , *Lubec* , *Brême* , & autres Villes de l'Empire.

On apprend de *Cassel* qu'il y arrive journellement des Domestiques du Roi de Suede , & que tout est prêt pour faire une magnifique reception à S. Maj. qui est attenduë en cette Ville dans le mois d'Août ; que les Troupes du Landgraviat n'étoient pas encore sorties de leurs quartiers sur la fin de Juin , pour aller occuper un Camp que l'on a tracé depuis quelque tems.

Des avis venus de *Heydelberg* portent , que le Prince

Prince Hereditaire de Sultzbach en étoit parti pour aller rendre visite au Comte Palatin son pere à sa résidence de *Sultzbach* ; que la Princesse son Epouse en étoit aussi partie pour *Carelsbad*, où elle va prendre les bains ; que l'Electeur Palatin prenoit à *Schwetzingen* les divertissemens de la saison ; & que S. A. E. avoit envoyé un Courier à *Dresde* pour faire des representations au Roi de Pologne sur quelques violences commises de la part du Prince Sapicha , contre un petit Corps de Troupes Palatines , qui étoit en garnison à *Plotsko* ; dependant de la succession de *Radziwil*.

XI. *Constantinople*. La nouvelle d'un troisieme soulèvement ne s'est pas confirmée ; & le nouveau Gouvernement a triomphé de telle sorte des Revoltés , que l'on joiit à present dans cette Capitale d'une profonde tranquillité ; mais pour y être parvenu il a falu employer avec le secours des armes tout ce que les Loix ont de plus severe & de plus effrayant : Le nombre de ceux qu'on a fait mourir pour la rebellion contre le nouveau Grand Seigneur , monte , selon l'opinion des plus moderés , à douze mille ; & à plus de deux cens mille ceux qui ont été bannis ou qui se sont évadés ; un exemple de cette nature , joint aux bonnes mesures que la Regence a prises depuis , fait esperer qu'au cas que les Grands n'excitent pas de nouveaux troubles , les petits n'osent plus remuer pour la troisieme fois. Il y a eu cependant de nouveau vers le commencement de Mai dernier de grands mouvemens en cette Ville ; mais seulement parmi les Grecs qui y sont établis , au sujet de leur Patriarche Jeremie , qui étant revenu du *Mont-Sina*, où il avoit été relegué , tâchoit de se rétablir dans le Patriarchat de l'Eglise Grecque , & avoit intention , avec l'assistance de quelques Missionnaires zelés , de soumettre aussi tous les
Grecs

Grecs à leur véritable Pasteur, qui est le Pape ; mais il fut traversé par les principaux d'entre les Schismatiques, qui ayant fait une représentation au Grand Vizir pour lui demander la protection du Sultan, supplierent ce Ministre avec instances de vouloir les soutenir contre les entreprises du Patriarche Jeremie, dans le parti duquel plusieurs Grecs pourroient se ranger, s'il étoit plus long-tems toléré à *Constantinople* : ce qui occasionneroit une division d'autant plus dangereuse, qu'elle ne manqueroit pas d'avoir des suites pernicieuses à l'Etat : Ces raisons considérées dans un Divan que Sa H. fit assembler exprés, le Patriarche Jeremie fut déclaré (pour ses bonnes intentions) Rebelle à la Porte Ottomane, avec ordre de l'arrêter en quelque part qu'il fût trouvé, même à l'Hôtel des Ministres des Puissances étrangères ; ce qui a obligé ce Patriarche de disparaître, sans qu'on sçache encore ce qu'il est devenu.

On ne s'attendoit à rien moins qu'aux changemens qui se firent tout-à coup dans les principales Charges de l'Etat dans le courant de Mai : voici ce que nous aprenons à cet égard.

Le 17. du courant le Musty fut déposé, & un nommé *Damad Zadé Effendi* mis en sa place ; Mais ce dernier s'est excusé par trois fois d'accepter cette éminente dignité ; & à sa recommandation, elle a été donnée à *Pazmaczi-Zadé-Effendi*, qui est un homme pour le moins aussi fier & violent, que *Damad-Zadé-Effendi* est doux, modéré & affable. Le lendemain 18. le fameux *Gianum-Coggia* Capitaine Bacha, ou autrement Grand-Amiral, fut aussi démis de ce poste contre toute attente ; Quelques-uns disent, qu'il a été étranglé, & d'autres relegué à *Retimo* dans l'Isle de *Candie* ; on ne fait pas encore au vrai le véritable sujet de sa disgrâce, quelques-uns

uns disant que c'est pour avoir voulu exécuter un dangereux dessein, avec la nombreuse Flote qu'il avoit fait équiper ; d'autres que c'est parce qu'il n'étoit pas aimé du Grand Vizir, & quelques-uns, que c'est pour contenter les *Janissaires* que la Porte Ottomane a jugé à propos de sacrifier un si fameux Amiral. Le nommé *Abdy* qui au commencement de la revolte dont on a ci-devant parlé, fut fait Capitaine Bacha par les Rebelles, & ensuite relegué à *Retimo* dans l'Isle de *Candie*, en a été rapellé ; Et le Grand Seigneur l'a fait Capitaine Bacha, en la place de *Gianum-Coggia*. Ces jours passés, le Grand Vizir fit Bacha à trois Queuës & Garde du Grand Sceau, *Achmet Kiuperli* fils de feu *Numan Kiuperli*, qui en l'année 1708. fut fait Grand Vizir, mais déposé 63. jours après, pour avoir agi en quelques affaires avec trop de rigueur selon les Loix. Le *Kazileskié* de *Romelie* est aussi déposé, & un autre mis en sa place. On parle de faire encore de grands changemens parmi les Grands Officiers de la Cour ; mais cela n'est pourtant pas fort certain.

Si les nouvelles qu'on debite ici de la défaite de l'Armée du Sophy de Perse par celle du Grand Seigneur aux environs d'*Erivan*, & de ce qui s'en est ensuivi, ne sont pas outrées, la Porte ne fera sûrement plus paroître tant d'empressement qu'elle a fait jusqu'ici pour traiter de la paix avec un ennemi qui lui donnoit depuis un tems beaucoup d'embaras. Voici les circonstances qui paroissent de cette action.

Les *Persans* étant devenus fiers & entreprenans par les avantages qu'ils avoient eu sur les *Turcs*, avoient résolu de les chasser de toutes leurs conquêtes, & avoient pour cet effet bloqué *Gondgé*, *Teflis*, & *Erivan* ; Mais les *Turcs* attaquèrent à l'improviste & avec tant de succès les *Persans*, qui étoient

au Blocus de cette dernière Place, qu'ils furent d'abord renversés, mis en fuite, & dérouterés entièrement, avec perte d'un nombre infini de morts & de blessés, qui furent faits Prisonniers, parmi lesquels se trouve un de leurs principaux Chams, qui est attendu ici au premier jour. Il y a eu de grandes réjouissances là-dessus dans cette Capitale pendant trois jours consécutifs; Et cette glorieuse victoire remportée sur les Persans, a si fort encouragé nos gens, qu'on a envoyé des ordres au Bacha de *Babylone* & autres Officiers Généraux qui sont sur cette Frontière là, de marcher droit à *Ispahan*, pour tâcher d'engager les ennemis à un nouveau Combat. Le Sophy de *Perse* ayant envoyé depuis quelques jours un Ambassadeur au Cham de *Sciamachie*, pour lui offrir de le prendre en sa protection avec tous ses descendans, pourvu qu'il voulût abandonner le parti du Grand Seigneur, ce Cham bien loin de l'accepter, fit d'abord décapiter l'Ambassadeur du Sophy, & couper le nez & les oreilles à toutes les personnes de sa suite; Après quoi il envoya à la *Porte Ottomane* la tête de cet Ambassadeur & les Lettres du Sophy; Et en reconnaissance de cette grande fidélité, Sa Hautesse lui a accordé les mêmes avantages que le Sophy lui offroit.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans les Etats du NORD depuis le mois dernier.

I. **D***Annemarc. Copenhague.* L'auguste cérémonie du Couronnement du Roi & de la Reine se fit enfin le 6. Juin dans l'Eglise de *Fredricshourg* avec une magnificence surprenante. Tout

s'y est passé dans le meilleur ordre , & le goût le plus fin a fait l'affaifonnement de toutes les parties de cette brillante solemnité : on va le voir dans la Relation ci jointe ; mais auparavant voyons quelles sont les personnes que S. M. a honorées de ses Ordres , & à qui Elle a conféré des Emplois à cette occasion. Le jeune Margrave de Culmbach, le Duc de Saxe-Mersebourg, le Duc de Meklembourg-Strelitz, le Landgrave de Hesse-Philipsdahl furent créés Chevaliers de ses Ordres : Mrs. Otto Blome, Vincent Herch, le Comte Chrétien de Rantzau & Mr. Blome tous Conseillers Privés, furent faits Chevaliers de l'Ordre de l'Elephant ; & celui de *Danebrock* a été donné à Mr. Gram, Grand-Maréchal de la Cour ; à Mr. Virlek de Mecklenbourg, Conseiller-Privé ; à l'Amiral Rosenpalm ; à Mr. de Solenthal, Grand-Maitre d'Hôtel du Roi ; au General Major Stumfen ; au Comte de Sintzendorff, & à Mrs. d'Ahlefeld & de Ratlau, tous deux Conseillers de Conference. Le Comte de Sponneck fut aussi fait par S. M. Conseiller Privé de Conference : les Comtes de Knuth & de Guldenstein, Membres du Conseil privé du Roi ; Mrs. de Berregaërd, Chrétien vander Maase, Terchel Tetchelsen, Erneste-Ulrich Dose, & André Hogellée, Conseillers de Justice : Mrs. Ursin, Fiscal-General, Westling, Nielskrag, Iver Jentoff, Conseillers de la Chancellerie ; & Mr. Jacques Iversen-Undahl, Assesseur du même College.

Relation de ce qui s'est passé à la ceremonie des Sacre & Couronnement de L. M. Danoises, faite à Fredericsbourg le 6. du mois de Juin dernier.

Les Gardes à pied & à Cheval s'étoient rangés le matin en très-bel ordre, sur l'esplanade qui est

est devant les fenêtres de l'apartement de Leurs Majestés, ces Troupes étant habillées de neuf. Sur les 10. heures, les Grands-Officiers de la Couronne, allerent annoncer au Roi & à la Reine, que tout étoit prêt pour leur Sacre; A onze, le Roi sortit du Château, pour se rendre à l'Eglise; Il étoit vêtu à la maniere des anciens Romains; Son habit étoit d'un tissu d'Argent, avec des fleurs d'Or, relevées en forme d'écaillés; Les Agrafes qui les joignoient, étoient de Diamans; Ses brodequins, aussi très riches, étoient rehaussez de Velours-raz-noir, coupé par bandes, entremêlées de raisseaux d'Or & d'Argent, avec des Boutons de Diamans; Sa Majesté avoit par dessus son habit à la Romaine, un Manteau Royal, fourré d'hermine; Elle avoit la Couronne sur la tête, & tenoit le Sceptre de la main droite, & un globe de la main gauche; L'Epée Royale lui pendoit au côté par un Ceinturon garni de Perles, fait de la même maniere que ceux des anciens Gots: Les Grands Officiers de la Couronne, menerent le Roi, depuis son Apartement, jusqu'au bas de l'Escalier du Château; Sa Majesté y trouva les Chevaliers de l'Ordre de Dannebroek, qui la conduisirent sous un Dais de Velours rouge, à crepines & grains d'épinars d'or; Ce Dais étoit soutenu, par le Comte de Holstein Holstenbourg, Grand Chancelier, par Messieurs de Pless & de Rosencrantz Conseillers-Privés, & par Mr. Blohme Conseiller-Privé de Conference; Ensuite, la marche se fit dans l'ordre suivant.

Les Gardes à Cheval marchoient à la tête du Cortege; Après eux venoient les Gardes à pieds; Puis les Trompetes & les Tambours de la Chambre; Ils étoient suivis de six Herauts d'Armes, en Pourpoints de Velours blanc; Ils avoient par dessus leurs Manteaux, une cotte d'Armes de Velours rouge, chargée des Armes de Danemarck & de Norwegue; Ils tenoient

chacun un Caducée à la Main ; A quelque distance, paroissent les Grands Officiers de la Couronne, suivant le rang que leur donne au Palais les fonctions qu'ils y exercent ; Les Chevaliers de l'Ordre de l'Elephant marchent après eux ; A une distance de 14 pas, venoit le Roi sous son Dais ; La Queue du Manteau de Sa Majesté étoit portée par le Comte Antoine d'Allenbourg, & par Mr. de Pléfs, Grand-Chambellan ; Ils precedoient les Chambellans ordinaires & les Gentilshommes de la Chambre. Derriere eux marchent les Pages de la Cour ; Et cinquante Valets de pieds fermoient le Cortège. Le chemin depuis le Château jusqu'à l'Eglise, étoit couvert de Drap écarlate ; Les Troupes de la Maison du Roi, étoient rangées en haye des deux côtez ; L'Eglise avoit été décorée avec beaucoup de magnificence ; Et Elle étoit rendue depuis la voute jusqu'au rez de chaussée, des plus belles tapisseries de la Couronne ; L'Autel étoit revêtu d'un ornement de Drap d'argent galonné d'or, & chargé des Armes de Dannemarck & de celles de Norwegue, en broderie ; Les marches de l'Autel étoient couvertes de Tapis ; A quelque distance on avoit élevé à droite dans la Nef, un Dais de Velours rouge, en broderie d'Or ; Le Trône où le Roi devoit se placer, étoit au dessus ; L'Estrade étoit couverte d'un riche tapis ; A gauche, on avoit élevé un autre Dais, sous lequel étoit le Trône de la Reine ; Il y avoit sur le bord, de même qu'à celui du Roi, un Prie-Dieu, couvert d'un riche tapis ; Les Sieges ou formes, pour les personnes qui avoient quelque fonction, ou qui étoient invitées à cette auguste Ceremonie, étoient aussi couverts de Velours rouge, rehaussé en Or ; Les deux escaliers, pour monter aux Trônes de Leurs Majestez étoient ornés avec beaucoup de magnificence ; Entre les Pilliers, des deux côtez du Jubé ; on avoit élevé des galeries en Amphitheatre, pour placer les personnes

de distinction; Dans les Amphitheatres élevez aux deux côtez de l'Autel, il y avoit deux Tribunes; Celle de la droite étoit destinée pour les Princesses Sophie-Hedwige & Charlotte Amelie; Et celle de la gauche, faisant face au Tabé, pour la Margrave de Culmbach; Il y en avoit une troisième, pour les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers, invitez à cette Ceremonie; La Musique avoit son Amphitheatre derriere l'Autel; Telle étoit la disposition de l'Eglise, lorsque le Roi y arriva; Il y fut reçu par l'Evêque de cette Ville, accompagné de ceux de Zelande, de Norwegue & de Jutlande; Ils menerent Sa Majesté au pied de l'Autel. Elle y fit sa priere; Ensuite, ils la conduisirent à son Trône, sur lequel Elle s'assit, après avoir reçu la benediction. A onze heures & demi, la Reine entra dans l'Eglise; Son Cortege étoit aussi nombreux que celui du Roi, & formé de la même sorte; Le Dais sous lequel marchoit Sa Majesté, étoit soutenu par le Baron de Schested, Conseiller du Conseil Privé & ci devant Ambassadeur de cette Cour à celle du Roi de France, & par le Comte de Rantzau d'Aschberg & Mr. de Munch, Conseiller au Conseil-Privé; La Queue du Manteau de la Reine, étoit portée par les Comtesses de Holstein & de Hardegg. Les quatre Evêques sus-nommés, receurent Sa Majesté à la Porte de l'Eglise; Elle alla faire sa priere devant l'Autel, d'où ils la conduisirent au Dais, sous lequel étoit son Trône.

De toutes les Troupes de la Maison Royale, qui avoient escorté le Roi & la Reine, il n'y eut que les Gardes à pieds, qui entrerent dans l'Eglise; Ils y formoient une double haye, entre les barrieres, par lesquelles on traversoit la Nef; Les Tambours, les Hautbois & les Trompetes, se mirent entre les deux Esbaldiers, qui conduisoient au Tabé; Ensuite, l'Evêque de cette Ville monta en chaire; Il y prononça

un beau Sermon, convenable à la solemnité du jour; Après quoi, il chanta avec les trois autres Evêques, les cantiques, Veni sancte Spiritus, Gloria in excelsis & quelques autres; Il fit aussi un petit Discours, sur l'importance & la sainteté de cette Ceremonie; Immédiatement après, il reçut du Grand Chancelier, le Diplome apellé Lex-Regia, ainsi que l'Ampoule avec l'huile; Pendant ce tems-là, les Evêques continuerent de chanter des Hymnes; Lorsqu'ils eurent achevé, l'Evêque de Copenhague, qui faisoit la fonction de Consecrateur, benit l'huile; Ensuite, le Roi descendit de son Trône; Sa Majesté vint se remettre à genoux devant l'Autel, sur un Couffin de velours rouge, brodé d'Or & à franges; Elle ôta sa Couronne & la posa, avec le Sceptre & le Globe, sur un autre Couffin de même Etoffe que le premier; L'Evêque de Copenhague s'étant aproché reçut du Roi les promesses de protection pour toutes les Eglises sujetes à la Couronne; Le Grand Chambellan, reçut aussi le serment du Royaume & ceux de l'Ordre de Dannebrock, de celui de l'Elephant, & de l'observation des Loix du Royaume; Sa Majesté les prononça en tenant les mains sur les Saints Evangiles, qu'Elle baisa ensuite; Le Grand-Maréchal ouvrit le Pourpoint du Roi, sur la Poitrine & au bras droit; On fit quelques prieres, qui durerent l'espace d'un quart d'heure; Après qu'elles furent finies, l'Evêque de Copenhague s'aprocha du Roi, derriere lequel se tenoit l'Evêque de Christiania, portant l'Ampoule; Sa Majesté reçut les onctions au front, à la poitrine, sur les deux bras, & sur la paume de la main droite; Cette Ceremonie étant faite, le Grand Maréchal referma les ouvertures de l'habit du Roi; Sa Majesté remit sa Couronne sur sa tête, Elle reprit son Sceptre & son Globe, & retourna à son Trône, après avoir voué son Epée à Dieu. La Reine fut ensuite sacrée à peu près en la même maniere

maniere ; La seule difference qu'il y eut , fut sa Couronne étant atachée à sa Coëffure , Elle ne l'ôta point , & que l'Evêque de Copenhague ne l'oignit qu'au front & à la poitrine ; Ce Prelat prononça ensuite un très beau Discours à Leurs Majestez ; Après quoi , on ouvrit les portes de l'Eglise : Le Peuple y entra en foule , pour voir le Roi & la Reine sur leurs Trônes , où ils paroissent avec ces graces Majestueuses , qui accompagnent toutes leurs Actions & qui font naître dans les cœurs les sentimens les plus vifs d'amour & de respect ; Ces sentimens se firent exprimer par des acclamations & des cris de joye , dont l'Eglise retentit ; Ils furent accompagnez des Fanfars des Trompetes & des Hautbois ; Les Gardes qui étoient rangez en bataille dans la Place & aux environs de l'Eglise , y répondirent par une triple Salve de leur Mousquetterie ; Pendant les acclamations réitérées du Peuple , les Herauts d'Armes distribuerent les Medailles d'Or & d'Argent , qui avoient été frappées à l'occasion de cette Ceremonie. A midi & demi , l'on entonna le Te Deum au Concert d'une très-agréable Musique , au son des Cloches , & au bruit des salves de l'Artillerie ; Après qu'il fut fini , le Roi retourna au Château ; Et Sa Majesté y dina en public dans la Sale des Chevaliers , où l'on avoit préparé un magnifique Repas à diverses Tables.

Leurs Majestés étoient assises à la premiere , avec les Princesses Charolote-Amelie & Sophie-Hedwige , & la Margrave de Brandebourg-Culmbach Mere de la Reine ; Les 2. Princes Frederic-Ernest , & Frederic-Chrétien , Margraves de Culmbach & Freres de la Reine , étoient à la 2^e. Table , avec les Ducs de Holstein - Sundetbourg & Gluksbourg ; Les Ministres-Etrangers étoient à une 3^e. Table ; Il y en avoit 2. autres , pour le Grand-Maréchal & le Sous-Maréchal de la Cour , à chacune desquelles il y avoit 40.

Person-

Personnes ; Les Courtisans des 2. Sexes étoient à 4. autres Tables ; Et il y en avoit encore 2. pour les Gardes-Cavaliers , le tout faisant 11. Tables , qui étoient servies de tout ce qui s'étoit trouvé de plus exquis. Les Confitures du Dessert de la premiere Table , representoient le Royaume de Dannemarc , avec les Provinces qui en dépendent , & au dessus un Cigne avec la Couronne au Col & le Nom de Chrétien VI. Celles de la 2. Table representoient aussi le Royaume de Norwegue , avec ses Montagnes , Vallées , Rochers , Bois & toute sorte d'Animaux , avec un Lion qui avoit la Couronne sur la Tête , & tenoit une Halebarde dans sa Pate ; Et il y avoit aussi à toutes les autres Tables des Piramides de Confitures , artistement ouvrées , & representant plusieurs autres choses.

On donna le soir en Pillage aux Paisans sur l'Esplanade qui est devant le Château , un Bœuf rôti tout entier , 4. Veaux & beaucoup de Volaille ; On y fit aussi couler 2. Fontaines , l'une de Vin rouge , & l'autre de blanc ; Le Grand-Maréchal de la Cour , fit aussi donner 16. Risdales au Paisan qui avoit emporté la Tête du Bœuf ; Et l'on fit pareillement jeter au Peuple la valeur de 1000. Risdales en différentes Especes. Le General Pretorius qui commande dans le Château de Cronembourg , traita le même soir très-splendidement à souper les Magistrats d'Elleneur , & tous les Officiers tant Politiques que Militaires , au bruit d'une triple decharge du Canon , tant du Château , que des Remparts de la Ville ; On y tira ensuite un très-beau Feu d'Artifice , Le Vaisseau commis à la Garde du Sund , étoit illuminé d'un grand nombre de Lampions ; Et beaucoup de Suedois y étoient venus de Helsingbourg , pour assister à ces Réjouissances.

II. Des Députés de la Ville de *Hambourg*, qui étoient venus exécuter une certaine Commission auprès du Roi, partirent le 15. de *Copenhague* fort satisfaits, dit-on, de l'accueil qui leur a été fait : Le Prince Royal & la Princesse son Epouse sont allés passer l'Eté à *Vredensbourg*, où L. M. les suivirent quelques jours après, accompagnées des Membres du Conseil Privé & autres Collesges : & Elles sont allées de-là faire un tour dans le *Holstein*.

III. *Suede. Stockholm*. La clôture de la Diette generale des Etats du Royaume a dû se faire le 28. Juin dernier, tous les Senateurs & autres personnes de distinction, qui étoient allés passer quelques jours à leurs Maisons, de plaisance, étant revenus en cette Capitale, pour aider à mettre la dernière main aux affaires qui étoient encore pour lors en délibération. Le départ du Roi pour ses Etats d'Allemagne a été fixé au 8. Juillet, plusieurs Gentilshommes & autres personnes de la suite ayant déjà pris les devans avec les gros bagages de la Cour, à bord d'un Bâtiment qui a fait voile pour *Stralsund*; mais on ne sçait pas encore si S. Maj. débarquera dans l'Isle de *Rugen*, à *Stralsund*, *Rostock*, *Wismar*, ou à *Travemunde*; ce qu'il y a de certain, est que l'on a préparé un Yacht qui sera escorté par deux Fregates, pour transporter ce Monarque dans l'un de ces Ports; & qu'une Fregate a fait voile depuis quelque tems pour *Wismar*, afin d'y recevoir, dit-on, sur son bord la jeune Duchesse Douairiere de Mecklembourg, qui doit venir tenir compagnie à la Reine pendant l'absence du Roi. La Cour n'a pas encore choisi le parti qu'elle prendra par rapport au dernier Traité de *Vienne*.

IV. *Moscovie*. La Czarine n'a dû entreprendre que le 23. Juin le voyage projeté d'*Olonitz*, *Petersbourg*, &c. dont nous avons fait mention le mois dernier.

Les Lettres du 7. du même mois ne nous informoient pas encore du départ du Comte de Wratislaw pour retourner à *Vienne*, ni de celui de l'Ambassadeur du Grand Seigneur pour *Constantinople*; quoique ce dernier Ministre eût pris son Audience de congé de S. M. sur la fin de Mai. On apprend seulement que les Troupes de terre pourroient bien être augmentées de 16000. hommes, & qu'on parloit au contraire de réduire la Flotte à 16. Vaisseaux de guerre, & à un certain nombre de Galeres & autres Bâtimens plats. Le Comte Potorzki arrivé ici de *Varsovie* en qualité de Ministre Plénipotentiaire du Roi de Pologne, pour presenter à S. Maj. Cz. l'Ordre de l'Aigle blanc, eut le 3. sa premiere Audience de cette Imperatrice, & le 7. il lui remit ledit Ordre avec les ceremonies qui se pratiquent en pareille occasion.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **H***Amptoncourt.* La Cour continué de prendre ici tous les divertissemens de la saison. Le 21. Juin elle reçut deux Exprés consecutifs, l'un dépêché par son Agent à celle de *Russie*, avec un Traité de Commerce nouvellement conclu entre les deux Nations, par lequel il paroît que l'ancienne harmonie est comme rétablie entre le Roi & S. M. Czarienne: l'autre venu de la Cour d'Espagne, a apporté l'agréable nouvelle que le Roi Catholique avoit signé l'Acte d'Accession au nouveau Traité de
Vienne,

Vienne, & l'on a reçu avis par un troisième arrivé quelques jours après, que le Duc Regnant de Brunswich-Wolfembutel avoit renouvelé l'ancienne Alliance avec le Roi, de même que le Traité perpétuel d'Union entre la Serenissime Maison Electorale de *Hannover* & celle de *Wolfembutel*, sur le même pied qu'ils ont été du tems du feu Duc Auguste-Guillaume son Prédecesseur. Le Comte de Rantzau, Envoyé extraordinaire de Dannemarck, ayant eu ce jour-là sa premiere Audience de S. M., lui remit une Lettre du Roi son Maître, contenant l'offre de sa médiation pour terminer les differends qui regnent entre cette Cour & celle de *Prusse*; mais on ne dit pas que cette offre ait été acceptée. On a pris ici un deuil de six semaines pour la mort de la Grande Princesse Violante de Toscane, qui a été notifiée à Leurs Maj. par Mr. Puci Secrétaire du Grand Duc.

II. Le Chevalier Charles Wager est venu ici prendre congé du Roy, & ses dernieres instructions des Secrétares d'Etat : il doit partir au premier jour pour *Spithead*, d'où il fera voile pour *Cadix*, avec une Escadre de douze Vaisseaux de guerre qui est sous son commandement, & qui doit recevoir sur son bord dans cette dernière Ville, l'Infant d'Espagne Dom Carlos, qui montera le *Namur*, commandé par cet Amiral, & dont les Cabanes seront meublées magnifiquement. Ce sera l'Amiral Balchen qui commandera les autres Navires qui ont été mis en Commission en dernier lieu, avec quelques Troupes pour une expédition en *Amerique*, qui est encore tenuë secreta. On a reçu avis que le *Barrington*, chargé de Caffé à *Mocha* pour *Londres*, étoit malheureusement péri entre cette Place & *Bombay*, que le *Prince George* allant de *Bengale* à la *Chine*, avoit eu un sort pareil sur la côte de ce Pays-là, que plusieurs

seurs personnes étoient peries en cette occasion ; & que malgré l'assistance des Chinois on n'avoit pû sauver que pour la valeur d'environ 5000. livres sterlings de ce Bâtiment, chargé pour plus de 40000. ; qu'au contraire le *Prince Guillaume* Vaisseau de la Compagnie du *Sud*, avoit fait un très-bon négoce à la Foire de *Porto Bello*, dont l'ouverture se fit au milieu du mois d'Avril dernier ; qu'il étoit sur le point de mettre à la voile pour l'Angleterre avec une cargaison qui étoit estimée pour le moins un million de livres sterlings ; & qu'il étoit heureusement arrivé aux Dunes le 2. Juillet deux Vaisseaux de la même Compagnie nommés le *Lycell* & la *Princesse de Galles*, chargés de 300. pièces de Gorgovons, 8260. pièces de tafetas, & 903900. livres de Thé, outre plusieurs autres Marchandises. Voici la substance de la proclamation mentionnée à l'Article de *Corse* du présent Journal, & publiée à *Hamptoncourt* le 23. de Juin dernier, par laquelle il est défendu à tous les Sujets de ce Royaume de fournir aucun secours aux rebelles de l'Isle de *Corse*.

Que Monsieur *Jean Baptiste Gastaldi*, Secrétaire de la République de *Genes*, ayant représenté au Roy, que nonobstant les moyens employez jusqu'à présent, pour dompter le soulèvement de l'Isle de *Corse*, les rebelles ne laissoient pas que de persister dans leur opiniâreté ; Qu'ils n'auroient pû soutenir si long tems leur rebellion, si des Vaisseaux des Nations étrangères ne leur eussent fourni des armes & des munitions de guerre ; Que pour prévenir ce mal, la République avoit jugé à propos d'envoyer quelques Galeres & autres Bâtimens armez sur les côtes de *Corse*, avec ordre d'empêcher qu'aucun Bâtimens, de quelque Nation que ce soit, abordât l'Isle ailleurs qu'aux Ports de *Ballie*, *Ajaccio*, *Calvi* & *Bonifacio* ; Mais que

des Princes &c. Août 1731. 155

comme il est fort difficile, que la Republique puisse garder toutes les Places de l'Isle où l'on peut aborder, elle prie le Roy d'ordonner aux Officiers de ses Ports de Mer, de ne pas permettre qu'on fournisse aux Vaisseaux de Corse aucunes Munitions de guerre, & de deffendre à ses Sujets d'y faire aucun Commerce qui puisse contribuer à soutenir les Corfes dans leur rebellion; Que le Roy voulant donner à cet égard une juste satisfaction à la Republique de Genes, & maintenir inviolablement la Paix qui subsiste avec elle, Sa Majesté a jugé à propos d'ordonner à tous ses Sujets, de quelque condition qu'ils puissent être, de s'abstenir d'envoyer aucun secours, directement ou indirectement aux Habitans de l'Isle de Corse, qui se sont soulevés contre la Republique, sous peine d'encourir la haute disgrâce de Sa Majesté, & d'être punis comme des personnes qui violent volontairement les Traitez & la Paix qui subsistent entre le Roy & les Etats ou Princes étrangers.

III. On mande de *Blandford* dans le Comté de *Dorset*, & de *Tiverton*, dans celui de *Devon*, que le feu y prit avec tant de vehemence que la premiere de ces Villes fut réduite en cendres à l'exception de 26. maisons, & que plus de cent maisons avoient été consumées dans la seconde, de sorte que la défolation étoit inexprimable dans ces Villes; mais que le Roy sensiblement touché de ce malheur avoit eu la bonté de donner 10000. l. st. à leurs Habitans pour les soulager dans les pertes qu'ils ont souffertes par ces incendies. On fait actuellement voir à *Reading* dans le Comté de *Berck*, le fils d'un Paysan nommé Benjamin Loder, qui n'est âgé que de cinq ans, & qui a presque cinq pieds de hauteur, les mains, les jambes & le reste du corps à proportion, étant aussi gros que la plûpart des hommes ordina-

res:

res : il est si fort qu'il porte 260. livres pesant , leve d'une main un poids de cent livres , & d'un doigt un de 50. livres : ce prodige de la nature attire une infinité de personnes dans ce lieu . là , & l'on assure qu'il sera conduit à *Londres* , pour satisfaire la curiosité du Public.

IV. *Pays-Bas*. Les conférences qui se tenoient à *Louvain* , entre les Députés de Brabant & ceux de l'Evêque & Prince de Liege , sont terminées ; & le résultat en a déjà été envoyé à la Cour de *Vienne* , pour avoir l'approbation de l'Empereur ; mais les Députés de part & d'autre resteront à *Bruxelles* en attendant cette approbation. Le Nonce du Pape est parti pour retourner à *Rome* , après avoir pris son Audience de congé de la Serenissime Archiduchesse Gouvernante , qui lui a fait présent avant son départ d'une bague estimée 250. pistoles. Le Duc de Lorraine se tient encore à *Bruxelles* , où l'on continuë de lui donner toutes sortes de divertissemens ; à la date du 12. Juillet le départ de S. A. R. pour la Hollande n'étoit pas encore fixé , mais on apprend qu'Elle y tiendra aussi l'*incognito* sous le nom de Comte de Blamont , pour éviter le cetemonial ; que la suite sera de 30. personnes , & que ce Prince pourroit bien passer de-là en Angleterre , & revenir ensuite en cette Ville.

A R T I C L E V I I I .

Qui contient les Naissances , Mariages & Morts des Princes & autres Personnes illustres , depuis le mois dernier.

I. **N** *Aissances*. La Comtesse de Castel-Barco-Simonetta accoucha d'une fille à *Milan* , sur la fin du mois de Mai dernier.

Don

des Princes &c. Août 1731. 157

Dona Guiomar de Lancastro, épouse de Don Alphonse Noronha, frere du Comte d'Arcis, est accouchée de son premier fils à *Lisbonne*.

La Duchesse de Holstein - Sonderbourg, mit un Prince au monde dans sa résidence, vers le milieu de Juin.

Le 27. la femme d'un Procureur accoucha à *Paris* de 5. garçons, qui furent ensuite tous baptisés dans l'Eglise de *St. Côme*.

II. *Mariages.* Le Duc de Mazarin, qui depuis quelque-tems avoit épousé la Marquise de la Vrilliere, consumma enfin son mariage à *Paris* le 12. Juin. Le Comte de San - Istevan de Gormas, doit aussi consummer incessamment le sien à *Seville*, avec une des filles du Duc d'Uzede, ayant reçu pour cet effet la dispense du Pape par un Exprés dépêché de *Rome* : Et le Comte de San - Istevan del Puerto, qui a été le premier Ambassadeur Plénipotentiaire du Roy d'Espagne au Congrès de *Cambrai*, a pareillement conclu un mariage avec la fille aînée du Comte d'Arion.

III. *Morts.* Madame la Duchesse de la Force, Ayeule du present Duc de ce nom, est morte à *Londres*, où elle s'étoit retirée pour cause de Religion : cette Dame jouïssoit d'une pension annuelle de 500. livres sterlings, dont la Cour profite par sa mort.

Le 29. Mai le Comte Joseph de Castell - Barco, Grand d'Espagne, mourut à *Milan* dans un âge fort avancé. Le Duc de Wairton, qui a suivi le parti du Chevalier de St. George, est aussi mort le même jour à *Rens* près de *Barcelonne*, après une longue maladie.

Messire Charles le Tonnelier de Breteüil, Baron de *Preilly*, mourut le 6. Juin dans la trentième année

année de son âge, à la Terre de *Preizilly en Touraine*.

La mort enleva vers le même-tems à *Paris* le Comte de Villegagnon, ancien Colonel de Dragons, dans sa soixante & seizième année ; & le Marquis de Bionne qui étoit le dernier de sa Famille.

Le Pere Don Antoine de Mongresson, qui a été General des Chartreux pendant 28. ans, est decédé depuis peu dans le grand Couvent de cet Ordre près de *Grenoble*.

Le Palatin Jablonowski, parent de la Reine de France, est mort en Pologne ; & le Baron de Klinckestroom, à *Berlin*, où il résidoit en qualité d'Envoyé du Roi de Suede auprès de Sa Majesté Prussienne.

Le Margrave de Brandebourg Swed a payé le tribut à la nature dans sa résidence. *Voyez l'Article de Prusse.*

Dans le courant de ce mois de Juin mourut à *Vienne* Mr. Wenzer, Referendaire & Conseiller de la Chambre Aulique de l'Empereur ; & Mr. de Schomarz, Conseiller Privé & Ministre de l'Electeur de *Treves*.

La mort enleva dans le même-tems au Château de Czabrack situé dans la *Haute Hongrie*, Mr. le Comte Etienne Kokari, Conseiller du Conseil Privé de l'Empereur, Velt Maréchal de ses Armées &c.

Le 15. mourut à *Bruxelles* Mr. van den Boon, Conseiller du Conseil Aulique de l'Empereur, & Greffier des Fiefs du *Brabant* : il est succédé dans cette Charge par Mr. son fils qui en avoit déjà obtenu la survivance.